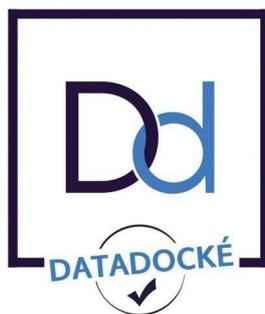




ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION EN GERONTOLOGIE

Association Loi 1901 - Organisme de formation enregistré sous le Numéro 91340613634 auprès
du Préfet de Région Languedoc-Roussillon – siret : 482 122 108 000 38 – ape : 913E
ZAC Parc Eurêka - 876 rue du Mas de Verchant - 34000 MONTPELLIER

PROGRAMMES 2020



STAGE : STIMULER LA MÉMOIRE DES PERSONNES DÉSORIENTÉES**Public :**

Ce stage de formation est destiné aux animateurs (trices) souhaitant mettre en place ou pérenniser des ateliers-mémoire auprès de personnes âgées atteintes de démences de type Alzheimer (secteur EHPAD, PASA, UHR mais aussi Hôpitaux de jour et à domicile)

Prérequis :

Proposer des activités d'animation en secteur gérontologique depuis 6 mois révolus

Objectifs / Compétences visées :

- Comprendre la nécessité des stimulations de la mémoire, notamment chez les personnes atteintes de démences de type Alzheimer
- Savoir comment présenter et animer ces jeux (individuellement et collectivement) Savoir quels jeux proposer en fonction des résidents / patients
- Savoir distinguer les objectifs spécifiques pour ces différentes activités
- Savoir faire preuve de charisme ou d'un leadership bienveillant au cours de ces sessions
- Comprendre pourquoi « faire connaître » l'animation aux résidents, familles et environnement local
- Savoir faire la promotion des activités en interne

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table : positionnement et évaluation des acquis à l'entrée en formation

Généralités

Pourquoi ré-entraîner la mémoire des personnes atteintes de démences de type Alzheimer ?

Les jeux proposés doivent-ils suivre « l'évolution de la maladie » ?

Faut-il ne travailler que sur la mémoire « ancienne » (rémiscence) ?

Peut-on intégrer ces personnes dans des groupes de résidents ? Et si oui, sur quels critères ?

Les méthodes de présentation

Comment présenter collectivement des exercices de stimulation de la mémoire sans les expliquer ?

Comment les proposer individuellement à des patients atteints de la forme sévère de cette maladie ?

Que faire en cas de réponse incohérente ?

Jour 1 - après-midi (3h30)

Que faire en cas de non-réponse ?

Que faire en cas de mauvaise réponse ?

Que faire lorsqu'une personne répond à la place d'une autre ?

Que faire pour gérer la présence d'une personne désorientée dans un groupe ?

Les jeux de mémoire

Les jeux de « mémoire instantanée » (pour ré-entraîner l'attention)

Les jeux d'observation (pour faire travailler la fonction reconnaissance de la mémoire)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - matin (3h30)

Les jeux de classement (concentration)
Les jeux de recherche (les intrus - observation)
Stimuler la mémoire par la lecture interactive du journal au quotidien
Les jeux de logique
Les jeux de reconstruction verbale
Les jeux de vivacité cérébrale

Jour 2 - après-midi (3h30)

Adapter ces jeux à des publics hétérogènes
Comment adapter ces jeux à des publics variés (hétérogénéité culturelle et physiologique)
Comment mettre en place une pédagogie en mode « sans échecs »

Fixer des objectifs et les évaluer

Les objectifs liés à la vie sociale
Les objectifs liés à la renarcissisation
Les objectifs de progression
Les objectifs récréatifs
Les objectifs spécifiques à chaque séance

Jour 3 - matin (3h30)

Charisme et aisance relationnelle de l'animateur(trice)
Les diverses formes du charisme en animation
Les modes opératoires de séduction
La maîtrise du Leadership sur les groupes : les erreurs à ne pas commettre
Savoir concilier créativité et rigueur

Le "marketing" de l'animation

Comment présenter efficacement l'animation aux familles, résidents et équipes pour obtenir adhésion et/ou bienveillance
Quelques « trucs » de communication publicitaire pour l'Animation

Jour 3 - après-midi (3h30)

Simulations

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés et de mises en situation.
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation et les simulations.
Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Neuropsychologue spécialisé en gérontologie ou Animateur-trice confirmé(e)

Le plus de cette formation :

Les participants – en petits groupes- découvrent non seulement de nouveaux jeux de mémoire mais également les techniques pour les mettre en place en mode « sans échecs » avec les Résidents-patients.

STAGE : ATELIERS EXPRESSION ORALE EN EHPAD

L'on pense souvent qu'un atelier « expression orale » (ou conversation) permettra aux résidents d'évoquer un moment de leur vie ou de donner leur avis sur un événement d'actualité ou non.

Il nous a semblé utile d'élargir le champ de cette activité et du public concerné. Il nous a semblé utile de permettre également une évaluation fiable et utile des jeux de langage.

Public : professionnels participant aux animations

Prérequis : Proposer ces activités en secteur gérontologique depuis 6 mois révolus.

Objectifs / Compétences visées :

- Savoir comment ré-entraîner les capacités d'attention et de concentration ainsi que la fluidité verbale des patients/résidents
- Savoir comment privilégier les liens sociaux entre résidents au travers de jeux
- Savoir élargir le public des résidents concernés
- Maîtriser les techniques très particulières d'animation pour cette activité
- Savoir évaluer l'impact des prestations et en rendre compte

Programme :

Jour 1 - matin (3h30)

Positionnement et évaluation des acquis à l'entrée en formation à travers un tour de table.

Connaître l'impact des niveaux d'attention sur les comportements : la constance de faibles niveaux d'attention des résidents en EHPAD génère souvent colère et tristesse, peur de l'abandon, révolte ou indignation, silences ou cris...
Des entraînements verbaux accroissent temporairement les niveaux d'attention et induisent une meilleure compréhension des situations. La « plasticité cérébrale » ne s'améliore qu'à travers des entraînements. Elle ne se développe qu'avec le plaisir. Elle est accessible à tous les résidents avec des moyens appropriés.

Jour 1 - après-midi (3h30)

Les jeux de vocabulaire : découvrir ou redécouvrir des mots peu usités, pouvoir temporairement les mémoriser puis les intégrer dans la construction d'une phrase (au sens large).

La pédagogie de l'animation : des interactions rapides entre résidents et animateurs permettent de trouver la bonne réponse quelles que soient les circonstances (y compris pour ceux qui n'ont plus la possibilité de s'exprimer). Comment les prolonger, si nécessaire, dans d'autres situations : intergénérationnel, lecture du journal, etc.

Jour 2 - matin (3h30)

Les jeux d'accélération de la fluidité verbale : ces jeux d'entraînement permettent d'accélérer le temps de réponse des résidents souvent mis à mal par manque d'entraînement. Ils permettent donc de réduire les confusions liées au manque de pratique et/ou de désir.

Là encore, des techniques de soutien à l'expression soutiendront et encourageront, sans en avoir l'air, les participants.

Les jeux de construction de phrases avec un ou deux items : ces jeux permettent de ré-entraîner la fonction « association » (notre principale conduite mnémorique ou manière d'apprendre) mais aussi la créativité des résidents. Ces jeux peuvent évoluer vers des ateliers divers : histoires courtes, poésies,...

Jour 2 - après-midi (3h30)

Les jeux d'expression spontanée et d'improvisation : à partir d'éléments proposés par l'animateur, construire des réponses instantanées (ping-pong). Ces jeux permettent également une expression distanciée des sentiments (à travers un personnage fictif).

Des exercices de lecture interactive du journal seront également proposés, ainsi que des éléments sur la gestion des débats autour de sujets d'actualité.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Savoir prolonger ces activités ponctuelles et les insérer dans d'autres temps (toilettes, soins, brefs échanges informels) : les coordination informelles...

Jour 3 - matin (3h30)

Le temps de l'évaluation : du savoir-faire au faire savoir : l'équipe pluridisciplinaire a besoin d'informations utiles. De la légère baisse d'attention constatée sur plusieurs ateliers à une meilleure confiance en soi pour ces activités, d'une sociabilité ou des relations privilégiées le temps d'un atelier à l'émergence de compétences inattendues, certaines informations peuvent être utiles au médecin coordonnateur ou aux équipes soignantes. L'évaluation est peu pertinente pour une séquence, elle le devient sur un enchaînement de 10 ou 12 séquences.

Jour 3 - après-midi (3h30)

Le temps de l'explication : savoir expliquer les modalités de ces activités et en quoi elles contribuent à la qualité générale de vie d'un résident. Savoir démontrer que certains loisirs sont un « marqueur du soin ».

Remarques :

Ces jeux peuvent être adaptés à tous les résidents, y compris ceux qui ne s'expriment plus ou de manière incohérente. Il est nécessaire que les professionnels disposent d'outils pour le mettre en place et l'apprécier.

La gestion des interactions pour cette activité est un modèle particulier et rigoureux. Il diffère des modèles de présentation connus ou exploités. C'est un modèle conçu uniquement pour le public du secteur gériatrique.

Des modèles de jeux sont proposés pour chaque séquence. Des conseils sur la fréquence, la durée, la progression dans le temps seront proposés. Des techniques d'animation individuelles et collectives seront également proposées. Des évaluations qualitatives et quantitatives seront notées par des symboles. Les données pourront être exploitées, notamment pour le PVI.

Méthodes pédagogiques :

Beaucoup de simulations dans ce stage. Comprendre est une chose, appliquer les savoir-faire acquis en est une autre. (On n'apprend pas à conduire seulement en regardant quelqu'un conduire...)

De nouvelles techniques d'animation, si elles sont rapidement compréhensibles, nécessitent de l'entraînement individuel soutenu car il est nécessaire d'effacer temporairement des réflexes langagiers et comportementaux (il est plus rapide d'apprendre à nager à 5 ans qu'à 40).

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluation :

A travers les mises en situation
Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Neuropsychologue spécialisé en gériatrie ou Animatrice-trice confirmé(e)

***SOMMAIRE DU LIVRET REMIS AUX PARTICIPANTS**

P4 – Les Contours de l'Atelier expression orale
P5 – Première étude de cas (construction de phrase)
P6 – Présentation exercice de « réponses-questions » et « synonymes »
P7 à 10 – Présentation 2e étude de cas (1A – 2A – 3A)
P11 – Exercice des « contraires »
P12 – Exercice de vocabulaire
P13 à 15 – Etudes de cas 4A, 4B, 4C
P16 – Exercice « ça fait penser à... »
P17 – Réentraînement à l'écriture de symboles
P18 à 21 – Mise en pratique
P22 – Quizz de mémorisation
P23 – Réponses
P24 – Résumé + étude de cas
P25 – Variante exercice construction de phrase
P26 et 27 – Lecture interactive du journal
P28 et 29 – Lecture-questions et Lecture-attention
P30 – Exercice facultatif + exercice de synthèse

STAGE : COMMENT INCITER LES RÉSIDENTS A PARTICIPER

Le contexte

Il n'est pas si facile dans les établissements d'obtenir une participation forte aux activités. Les résident(e)s déclinent les invitations, ou peuvent les accepter mais ne pas venir « au dernier moment », ou parfois viennent « pour nous faire plaisir » et certains, présents, « ne souhaitent pas participer ».

Objectifs / Compétences visées :

- Savoir inviter les résidents aux activités
- Savoir répondre aux objections

Public :

Ce stage est destiné à tous les acteurs de l'Animation en secteur gériatologique.

Prérequis :

Travailler depuis 6 mois révolus en secteur gériatologique

Programme :

Jour 1 - matin (3h30)

Tour de table et évaluation écrite des acquis avant le stage

Le refus

Mais pourquoi refuser de participer ?

Les « arguments » (fatigue, visite, douleur, peur de « retourner à l'école »...) : panorama des arguments et de leur sens caché.

Jour 1 - après-midi (3h30)

Le pré-bilan

Avant de penser à améliorer les « techniques d'invitation », faire un pré-bilan ?

Les 5 questions à se poser.

Comment présenter (ou faire présenter) individuellement les invitations?

(la clarté de la formulation, les mots-clés,...)

Quelles sont les particularités des techniques d'incitation ?

Quand et comment accepter un « NON » ?

Jour 2 - matin (3h30)

Comment encourager et remercier les participants?

Qu'est-ce qu'une « stimulation conditionnelle » en groupe ? Quels principes, quels effets ?

Comment et par qui se faire aider ?

Quel délai entre l'entrée en EHPAD et les propositions d'animation ?

Jour 2 - après-midi (3h30)

Le « Marketing de l'Animation »

Le questionnaire magique...

Des « affiches publicitaires » et des slogans pour l'animation ?

Les « cartons d'invitation »

Conclusion

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, études de cas et simulations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

Evaluation des acquis sur questionnaire en fin de stage.

A partir des mises en situation

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Neuropsychologue en gériatologie ou professionnel de l'animation

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1170,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

**STAGE : L'ESSENTIEL DES THÉRAPIES NON MÉDICAMENTEUSES
PAR STIMULATIONS COGNITIVES**

Il existe une multitude de jeux simples à présenter et à faire vivre auprès des résidents. Ces jeux doivent aussi être plaisants et permettre une consolidation de leurs compétences « cognitives ».

La plupart sont rapides et s'adaptent y compris à des personnes ne pouvant plus s'exprimer. Il est donc nécessaire que chaque jeu soit « marié » avec ses méthodes de présentation afin d'optimiser le résultat. Tel est l'enjeu de ce stage.

Public : Ce stage est destiné à toute personne pratiquant ou souhaitant pratiquer l'Animation (Animateurs, soignants, maîtresses de maison, AMP, AS, AVS... en EHPAD, Accueil de jour, PASA, UHR, SSIAD, SAAD ...)

Prérequis : Exercer depuis 3 mois révolus en secteur gériatrique.

Objectifs / Compétences visées :

Ce stage de formation permet de mettre en place (ou pérenniser) des ateliers de stimulation de l'attention et de la mémoire, de les évaluer, d'en rendre compte et d'en assurer la traçabilité et le suivi.

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table : positionnement et évaluation des acquis à l'entrée en formation

Généralités

Pourquoi ré-entraîner la mémoire des personnes atteintes de démences de type Alzheimer ?

Les jeux proposés doivent-ils suivre « l'évolution de la maladie » ?

Faut-il ne travailler que sur la mémoire « ancienne » (réminiscence) ?

Peut-on intégrer ces personnes dans des groupes de résidents ? Et si oui, sur quels critères ?

Les méthodes de présentation

Comment présenter collectivement des exercices de stimulation de la mémoire sans les expliquer ?

Comment les proposer individuellement à des patients atteints de la forme sévère de cette maladie ?

Que faire en cas de réponse incohérente ?

Jour 1 - après-midi (3h30)

Que faire en cas de non-réponse ?

Que faire en cas de mauvaise réponse ?

Que faire lorsqu'une personne répond à la place d'une autre ?

Que faire pour gérer la présence d'une personne désorientée dans un groupe ?

Les jeux de mémoire

Les jeux de « mémoire instantanée » (pour ré-entraîner l'attention)

Les jeux d'observation (pour faire travailler la fonction reconnaissance de la mémoire)

Jour 2 - matin (3h30)

Les jeux de classement (concentration)

Les jeux de recherche (les intrus - observation)

Stimuler la mémoire par la lecture interactive du journal au quotidien

Les jeux de logique

Les jeux de reconstruction verbale

Les jeux de vivacité cérébrale

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

Adapter ces jeux à des publics hétérogènes

Comment adapter ces jeux à des publics variés (hétérogénéité culturelle et physiologique)

Comment mettre en place une pédagogie en mode « sans échecs »

Fixer des objectifs et les évaluer

Les objectifs liés à la vie sociale

Les objectifs liés à la renarcissisation

Les objectifs de progression

Les objectifs récréatifs

Les objectifs spécifiques à chaque séance

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, études de cas et simulations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluation :

Au cours des mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Neuropsychologue spécialisé en gérontologie ou Animateur-trice confirmé(e)

***Exercices contenus dans le Livret d'accompagnement remis en fin de stage :**

Chaque modèle d'exercice est unique : il suffit d'en changer les items à chaque atelier. Une fois l'exercice (ou jeu) effectué le document peut être archivé – (traçabilité)

1- 4 jeux de Reconnaissance (E1 à E4)

2- 3 jeux de Reconstitution (E5 à E7)

3- 4 jeux de Rappel (E8 à E11)

4- 1 jeu de Rappel Ordonné (E12)

5- 1 jeu de Panachage (E 13)

6- 6 jeux d'Association (E 14 à E 19)

7- 4 jeux d'Attention (E 20 à 22 et E 26)

8- 3 jeux d'Attention et de Logique (E 23, 24 et 25)

9- 1 jeu d'Observation (E 27)

10- 1 jeu de mémoire à Court terme (E 28)

11- 1 jeu de Concentration (E 29)

12- 1 jeu d'observation et d'Analyse (E 30)

**STAGE : ANIMATION D'ATELIERS DE STIMULATIONS COGNITIVES
ET ANALYSE D'IMPACTS
(Maîtrise de l'animation en gérontologie)**

Cette formation conduit à la certification : Certificat de capacité à l'animation d'ateliers de stimulations cognitives et analyse d'impacts

Préambule :

Rosy est animatrice depuis peu. Elle a du mal à construire une progression d'ateliers dans le temps. Lorsqu'elle explique un jeu aux résidents, ils disent « je n'ai pas entendu ». Parfois, elle se demande si elle devrait faire des groupes « du même niveau », quitte à exclure. Parfois, elle trouve aussi que les résidents « ne se font pas de cadeaux »...(notamment quand un résident ne trouve pas et que tout le monde veut répondre à sa place). Certains aussi ne veulent pas se rendre aux animations alors que cela leur ferait beaucoup de bien. Elle a parfois l'impression d'être un peu seule et de tourner en rond...

Ce stage lui est destiné, à elle et à toute personne pratiquant ou souhaitant pratiquer l'Animation (Animateurs-trices, Soignants, AMP,...). Il vise à former les animateurs des EHPAD et des structures de soins / d'accompagnement de personnes âgées à l'animation et à l'analyse d'impacts d'ateliers de stimulations cognitives auprès des personnes âgées en équipe pluridisciplinaire. La certification aborde les principes et les enjeux liés à l'animation des ateliers, les types d'exercices, de matériels, le rôle des animateurs pendant les séances. En complément de l'animation, la certification sensibilise les animateurs et les professionnels aux besoins d'évaluation des ateliers dans l'optique d'assurer un suivi réguliers des personnes, de pouvoir valoriser des progressions et des évolutions positives en lien avec des stimulations. Choix des critères, techniques et méthodes de mesure des impacts d'ateliers, la certification permet aux professionnels de produire des rapports qualitatifs sur les impacts des accompagnements.

Public :

La formation s'adresse principalement aux animateurs et à l'ensemble des personnels des EHPAD intervenant dans la conception et l'animation d'ateliers de stimulations cognitives auprès de personnes âgées et/ou de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Prérequis :

La certification est ouverte à tous les professionnels d'EHPAD et du secteur gérontologique intervenant directement dans le cadre d'ateliers de stimulations cognitives auprès des résidents, de personnes âgées et des malades d'Alzheimer depuis 2 ans révolus.

Objectifs / Compétences visées

- Animer des ateliers de stimulations cognitives
- Accompagner des personnes dans la réalisation d'exercices de stimulation
- Gérer un groupe et des réactions, des silences, des propos des personnes
- Evaluer et analyser des participations de personnes à des ateliers
- Analyser des impacts d'ateliers sur les fonctions cognitives et la mémoire
- Partager des résultats d'analyse d'impacts dans des projets d'accompagnements pluridisciplinaires

Programme :

Jour 1 - matin (3h30)

Évaluation écrite : positionnement et évaluation préalable des acquis lors de l'entrée en formation.

Généralités

Pourquoi ré-entraîner la mémoire des personnes atteintes de démences de type Alzheimer ?

Les jeux proposés doivent-ils suivre « l'évolution de la maladie » ?

Faut-il ne travailler que sur la mémoire « ancienne » (réminiscence) ?

Peut-on intégrer ces personnes dans des groupes de résidents ? Et si oui, sur quels critères ?

Les méthodes de présentation

Comment présenter collectivement des exercices de stimulation de la mémoire sans les expliquer ?

Comment les proposer individuellement à des patients atteints de la forme sévère de cette maladie ?

Que faire en cas de réponse incohérente ?

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 5 jours (7H00/jour) soit 35H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2425,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité à charge des participants

Formation intra-établissement :

7250,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 1 - après-midi (3h30)

Que faire en cas de non-réponse ?

Que faire en cas de mauvaise réponse ?

Que faire lorsqu'une personne répond à la place d'une autre ?

Que faire pour gérer la présence d'une personne désorientée dans un groupe ?

Les jeux de mémoire

Les jeux de « mémoire instantanée » (pour ré-entraîner l'attention)

Les jeux d'observation (pour faire travailler la fonction reconnaissance de la mémoire)

Jour 2 - matin (3h30)

Les jeux de classement (concentration)

Les jeux de recherche (les intrus - observation)

Stimuler la mémoire par la lecture interactive du journal au quotidien

Les jeux de logique

Les jeux de reconstruction verbale

Les jeux de vivacité cérébrale

Jour 2 - après-midi (3h30)

Adapter ces jeux à des publics hétérogènes

Comment adapter ces jeux à des publics variés (hétérogénéité culturelle et physiologique)

Comment mettre en place une pédagogie en mode « sans échecs »

Fixer des objectifs et les évaluer

Les objectifs liés à la vie sociale

Les objectifs liés à la renarcissisation

Les objectifs de progression

Les objectifs récréatifs

Les objectifs spécifiques à chaque séance

Jour 3 - matin (3h30)

Charisme et aisance relationnelle de l'animateur(trice)

Les diverses formes du charisme en animation

Les modes opératoires de séduction

La maîtrise du Leadership sur les groupes : les erreurs à ne pas commettre

Savoir concilier créativité et rigueur

Le "marketing" de l'animation

Comment présenter efficacement l'animation aux familles, résidents et équipes pour obtenir adhésion et/ou bienveillance

Quelques « trucs » de communication publicitaire pour l'Animation

Jour 3 - après-midi (3h30)

Simulations

Jour 4 - matin (3h30)

- Les exercices de fluidité verbale (parole)

- Les exercices de vocabulaire et de création de phrases

- Les exercices de lecture interactive (lecture du journal « à trous », lecture-questions)

Jour 4 - après-midi (3h30)

- 5 étapes pour se ré-entraîner au graphisme et à l'écriture

- Exercices de création de phrases, textes et poésies

- peinture au pochoir, fresque,...

Jour 5 - matin (3h30)

- Comment inciter certain(e)s résident(e)s à participer lorsqu'ils disent : « j'ai travaillé toute ma vie, je suis là pour me reposer » ou « si Mme Y vient, je ne viens pas », etc.

- Evaluer un atelier mémoire (notion d'empan mnésique)- Evaluer : l'amélioration de la confiance en soi (ne plus se croire « bon à rien »), la sociabilité (trouver un intérêt à aller vers les autres) et le plaisir (de participer, de réussir...)

Jour 5 - après-midi (3h30)

Evaluation

Méthodes pédagogiques :

Apport de connaissances théoriques, études de cas, mises en situation

Remise des documents pédagogiques et de l'ensemble des exercices sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

Analyse de pratiques

Les participants sont évalués sur une analyse d'animations d'un atelier de stimulation cognitives lors de reconstitution de d'ateliers et de phases pédagogiques types.

Profil du formateur-trice :

Neuropsychologue formé à l'animation / Animateur confirmé

STAGE : ANIMER UN ATELIER DE MUSICOTHERAPIE

Il semble que la musique ait façonné le cerveau humain pendant l'évolution. Elle pourrait avoir un grand intérêt pour réactiver la plasticité du cerveau des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Si l'impact est nul sur les réseaux neuronaux déjà détruits, le travail de stimulation par la musique permet de réorganiser les structures des réseaux encore intacts. La musique fait donc mieux qu'adoucir les mœurs, elle redonne espoir !

Public :

Ce stage est destiné aux équipes soignantes et d'animation en gériatrie et psychiatrie.

Prérequis :

Proposer des activités d'animation en secteur gérontologique depuis 6 mois révolus.

Objectifs / Compétences visées :

- Comprendre l'intérêt d'une séance de Musicothérapie
- Maîtriser les différentes techniques de mise en place de séances de Musicothérapie
- Maîtriser les techniques d'animation
- Savoir présenter ces prestations aux résidents ou aux patients
- Maîtriser les activités de relaxation avec écoute musicale

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table : positionnement et évaluation des acquis à l'entrée en formation.

L'art de la respiration et de la relaxation : techniques et pratiques permettant d'obtenir un accroissement du bien-être

- Donner du sens à une démarche de relaxation en gérontologie
- Apprendre à se détendre et se rendre disponible

Les objectifs des séances (Objectifs généraux et objectifs spécifiques)

Jour 1 - après-midi (3h30)

Déroulement des séances de musicothérapie réceptive
Les différents types de jeux et leur déroulement

Les séances de musicothérapie active

Techniques d'utilisation d'instruments et/ou de la voix

Jour 2 - matin (3h30)Les Techniques d'animation :

- Comment mettre les participants en confiance
- Comment initier et présenter les activités
- Comment inciter, encourager et féliciter
- Techniques d'expression et de créativité en musique

Les difficultés à franchir

Rythme, relation au groupe, désorientation partielle...

Jour 2 - après-midi (3h30)

Savoir adapter ces prestations à des résident(e)s atteints de démences de type Alzheimer

Amener ces résidents aux activités par mimétisme et non par explications

Evaluations qualitatives (plaisir, développement de la confiance en soi...) et quantitatives (réapprentissage, habileté motrice, rythmique...)

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, de jeux musicaux et d'études de cas.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice : Musicothérapeute

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : MOUVEMENT D'ENTRETIEN CORPOREL

Issue d'une longue tradition, le Tai Chi Chuan et le Qi Gong puisent aux mêmes sources.

Ils contribuent, par des mouvements lents, circulaires et réguliers à un meilleur équilibre, à renforcer la concentration et à assouplir le corps.

Public

Toutes les personnes aspirant à une meilleure maîtrise de soi et à davantage de confiance dans ses relations avec son environnement professionnel ou social et tous les personnels qui assurent l'animation gymnique auprès des personnes âgées valides ou non..

Prérequis

Proposer des animations en secteur gérontologique depuis 1 an révolu.

Objectifs / Compétences visées

Approfondir une activité de détente adaptée aux spécificités des personnes âgées.

Concevoir des jeux visant la stimulation de l'autonomie, la détente et l'apaisement corporel

Maîtriser les automassages de détente et de mouvements propres au Qi Gong.

Compétences visées

Savoir mettre en oeuvre des exercices de respiration et de sons pour gérer les émotions.

Maîtriser les auto massages et les mouvements spécifiques de Qi Gong pour la détente.

Proposer une stimulation de l'autonomie à travers des mouvements de Qi Gong adaptés et un travail de la posture

Animer des exercices pour assouplir les mains et poignets et stimuler la concentration et la coordination.

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

- Évaluation des acquis et positionnement en début de stage (Tour de table)
- Rappel historique sur les origines et la philosophie de ces pratiques
- Particularité du public ciblé (rythme individuel, difficulté de mobilité...)

Jour 1 - après-midi (3h30)

- Présentation des postures de base, des déplacements et des actions essentielles
- L'enchaînement et le lien haut et bas dans les mouvements
- Pratique des postures de Qi Gong et des exercices détaillés de la gymnastique Tai Chi Chuan

Jour 2 - matin (3h30)

- Techniques d'assouplissements, de tonification et de coordination
- Automassage du visage, du corps
- Relaxation – Apprentissage de techniques de relaxation

Jour 2 - après-midi (3h30)

Mises en situation : ateliers préparés par les stagiaires

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports : théoriques, temps d'analyse des expériences corporelles articulées avec le vécu professionnel de chacun, temps de mise en pratique

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation

Mises en situation

Formateur :

Spécialiste Qi Gong en secteur gérontologique

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

3020,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

**STAGE : DIVERSIFIER L'ANIMATION EN EHPAD : BRICOLAGE / ARTS
PLASTIQUES EN EHPAD****Public :**

Toute personne occupant une fonction de responsable d'animation et/ou d'animateur, et de façon plus générale tout personnel contribuant ou soutenant le projet d'animation d'un lieu de vie (EHPAD, accueil ou hôpital de jour) : soignants, AMP, animateurs...

Prérequis :

Proposer des activités d'animation en secteur gérontologique depuis 5 mois révolus.

Objectifs / Compétences visées

- Savoir présenter aux résidents des activités artistiques et bricolage
- Savoir mettre en œuvre ces activités
- Savoir évaluer ces activités
- Savoir faire connaître ces activités dans l'environnement local (équipes, familles,...)
- Savoir évaluer l'impact de ces prestations

Contenu de la formation**Jour 1 - matin (3h30)****Positionnement et évaluation des acquis avant la formation****Le groupe des stagiaires devra s'exprimer sur :**

- les activités « ateliers » déjà mises en place et leur impact sur les résidents
- les résultats positifs de ces ateliers
- les difficultés rencontrées **(3h30)**
- les objectifs ou souhaits des stagiaires en participants à ce stage

Liens entre projet de vie de l'établissement, projet individualisé, projets de soins, d'accompagnement et animation – lien avec les personnels des équipes pluridisciplinaires de l'établissement

De la petite à la grande ambition de l'animation en institution : état des lieux.

L'ouverture aux partenaires et lieux de culture.

L'occasion sera donnée aux professionnels de s'interroger sur leur propre pratique, dans le cadre de leur travail en institution.

Jour 1 - après-midi (3h30)**Préparer deux enquêtes permettant de :**

- lister les possibilités à la fois techniques et matérielles possibles dans l'établissement
- lister les compétences ou les choix d'activités « accessibles » à l'animateur (trice) soit par connaissance d'activités manuelles ou artistiques, soit par « désir » de mettre en place d'autres activités
- connaître les compétences « manuelles » ou « artistiques » disponible parmi le personnel de l'établissement, qui pourraient être « utiles » à la création d'une activité spécifique
- établir la liste des locaux ou matériels disponibles ou susceptibles d'être achetés par l'établissement

Organiser avec les résidents (ou leur famille) une enquête permettant :

- de déterminer les activités souhaitées par les résidents : soit par goût personnel, soit par pratique ancienne, soit par désir d'apprendre ce nouvelles techniques, soit par désir de pratiquer une activité conviviale ou sociale
- de déterminer si des familles souhaitent participer à ces ateliers en tant que support technique (connaissance ou pratique d'une technique) ou à titre de bénévole afin de faciliter le travail de l'animateur (trice) et du personnel

Mise en œuvre d'un atelier (qui, quand, quoi, comment, et avec quels moyens) : élaboration d'un modèle de « fiche technique » pour la mise en œuvre d'un atelier

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

*Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants*

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Préparer un support d'évaluation de l'activité des ateliers :

- sur la fréquentation des ateliers
- l'attitude, le comportement, la satisfaction, les progrès, la motivation, le plaisir des résidents
- l'amélioration de l'état physique et psychique du résident en collaboration avec l'équipe soignante et la famille

Jour 2 - matin (3h30)

Les pratiques - Différentes techniques et réalisations

Selon les objectifs ou désirs propres des participants, leur capacité à faire ou à participer et les suggestions de l'animateur :

- mise en place d'ateliers d'arts plastiques en utilisant les divers supports (toile, draps, papiers, cartonnages, objets de récupération) et différents moyens (peinture, crayons, craie, encres, collages, éponges.....) ou différents matériels (terre, pâte à modeler, céramiques, tesselles, perles, bois, tissus, fils, laines, feuillages, polystyrène.....) dans le but d'arriver à une création personnelle ou collective des résidents, avec ou sans sujet énoncé.
- mise en place d'ateliers de bricolage (fabrication d'instruments de musique simples à utiliser en groupe, de jeux de société (dominos, cartes à jouer, quilles) de décorations festives (affiches animation, repas, de présentation de photos, Noël, Carnaval, Pâques, Fête de la Musique, 14 juillet...), de décoration personnelle, utilisation de supports saisonniers (fleurs, feuilles, bois), atelier de reluire de poèmes, de chansons etc.....)
- mise en œuvre de visites culturelles (exposition, atelier d'artisan, jardinerie ...) ou de petites conférences sur l'art pratiqué (photos, réalisations avec un support particulier réalisé par un artiste ou un artisan ...)

Jour 2 - après-midi (3h30)

Organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers (décoration de l'établissement, du jardin, décoration personnelle de la chambre du résident, exposition au public, travail en collaboration avec l'extérieur : écoles, associations, municipalité...)

Toute la journée sera consacrée avec les stagiaires à aborder les différentes techniques et à réaliser certaines activités, soit par un travail individuel, soit par un travail en groupe de plusieurs stagiaires. L'activité se terminera par la rédaction d'une «fiche atelier».

Le formateur apportera des propositions de modèles de réalisations et aidera chaque stagiaire à réaliser une activité « créative » ou de « bricolage », apportera des adresses pour les achats de matériels divers.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'analyse des pratiques, de co-construction de fiches techniques et de mises en situation.

Concernant les propositions d'activités, une série de fiches « techniques » d'approche seront remises aux stagiaires pour faciliter la mise en œuvre de plusieurs techniques :

- matériel nécessaire
- mise en œuvre technique
- niveau de facilité ou difficulté (choix du public concerné)
- modèle de réalisation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluation :

A travers les mises en situation et les constructions de fiches techniques. Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Coordinateur-trice d'animation en EHPAD

**STAGE : ANIMER DES ATELIERS DE GYMNASTIQUE DOUCE
ET RELAXATION**

La gymnastique douce permet d'associer le bien-être d'une activité physique au plaisir du mouvement.

Elle s'adresse à tous les résidents.

Public concerné

Tout personnel soignant et ou d'animation intervenant auprès des personnes âgées atteintes ou non de démences (dont démences de type Alzheimer et apparentées) en Institution ou à domicile.

Prérequis :

Proposer des activités d'animation en secteur gérontologique depuis 6 mois révolus.

Objectif / Compétences visées

- Etre capable de concevoir et d'animer une séance de gymnastique douce et de relaxation
- Etre capable d'en évaluer l'impact
- Etre capable d'intégrer cette activité dans le PVI des résidents en EHPAD

Programme**Jour 1 - matin (3h30)****Développer la conscience du corps**

Mieux percevoir son corps dans diverses positions
Observer les zones de tensions
Enrichir le langage corporel par la sensation
Améliorer la qualité de la relation avec soi

Jour 1 - après-midi (3h30)**Préserver l'autonomie de la personne âgée**

Reconnaître les capacités et les limites de la personne âgée
Les différents aspects de la gymnastique douce

Jour 2 - matin (3h30)**Gymnastique douce et vieillissement**

Les méfaits de la sédentarité, inciter les gens à être actif pour se maintenir en forme

Jour 2 - après-midi (3h30)

La relaxation : outils et méthodes

Jour 3 - matin (3h30)

S'initier aux techniques simples du Toucher-massage, afin de positiver l'image du corps

Jour 3 - après-midi (3h30)**Animation et organisation d'une séance**

Construire une séance, en utilisant les points clés, en respectant le rythme de chacun, en alternant temps d'action et de détente, en utilisant différents types d'exercices

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports : théoriques, temps d'analyse des expériences articulées avec le vécu professionnel de chacun, temps de réflexion, temps de mise en pratique

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluation :

A travers les mises en situation et la création de fiches d'activités.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Animateur-relaxologue confirmé.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

*Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants*

Formation intra-établissement :

4530,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : ANIMATION AU QUOTIDIEN POUR LES ÉQUIPES SOIGNANTES

Certaines équipes sont parfois déroutées lorsqu'elles participent aux animations. En effet c'est une fonction dont quelquefois elles voient assez mal les contours et qui peut les inquiéter.

La convivialité, qui devrait se superposer à ces moments discrétionnaires, en prend parfois la place : une discussion sur tout et rien pourrait apparaître comme de l'animation. La distinction doit donc être évidente dans les équipes.

Parfois également, des activités programmées doivent céder le pas aux urgences du moment, générant désarroi et frustrations.

Les échanges verbaux, pourtant, au cours d'un soin, d'une toilette, d'une promenade au jardin avec un résident peuvent constituer un excellent support d'animation.

Quelques mots peuvent induire un état d'attention élevé et renforcer une connivence privilégiée avec un, deux ou trois résidents.

Quelques secondes de concentration élevée plusieurs fois par jour (au bon moment) au cours de contacts inopinés ou non avec des résidents très affectés peuvent contribuer à ralentir les effets des démences de type Alzheimer.

L'objet de ce stage est, à travers la présentation de modèles de jeux instantanés, de permettre à chaque membre de l'équipe de créer, à sa manière, de petits moments de stimulations cognitives avec convivialité.

Ainsi, chacun, tout en vaquant à ses occupations, peut contribuer d'avantage à la qualité de vie des résidents.

Il s'agit donc bien d'utiliser les contacts sociaux habituels en y superposant des jeux de langage quand l'opportunité se crée.

Public :

Équipes soignantes (AS, IDE, AMP,...) et d'hôtellerie (ASH) en secteur gériatrique

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé.

Objectifs / Compétences visées :

- Savoir différencier ce qui relève de l'animation et du simple contact social
- Savoir fixer des objectifs et les évaluer (notamment l'impact des prestations)
- Savoir mettre en œuvre ces activités auprès des patients-résident(e)s

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**

Les questions de « mise en échec » : Quel jour sommes-nous ? ou : Qu'avez-vous mangé à midi ? à reformuler

Les affirmations contre-productives : « Oh, il fait beau aujourd'hui, vous devriez aller dans le jardin » à transformer en incitations

Jour 1 - après-midi (3h30)

Comment amener ces jeux « sans en avoir l'air » au cours des contacts avec les résidents ?

Comment en faire un bon moment partagé et non un instant thérapeutique affiché ?

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :
Stage intra établissement

Formation intra-établissement :
2900,00€ TTC / groupe
Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - matin (3h30)

Des jeux individuels adaptés à la situation : de 5 secondes à plusieurs minutes...
Comment chaque membre d'une équipe soignante peut-il se les approprier
comme un prolongement naturel de la relation ?
Les jeux adaptés aux toilettes et soins pour divertir

Jour 2 - après-midi (3h30)

Comment évaluer l'impact de ces jeux en moins de 4 mn par jour ?
Comment se « passer le relais » dans l'équipe ?
Comment élargir le modèle pour des groupes de résidents sur une durée plus
longue ?

Méthodes pédagogiques :

Beaucoup d'adaptation de jeux de langage à chacun et des entraînement
individuels.

Les réflexes langagiers des uns et des autres ne peuvent être modifiés qu'avec
un entraînement spécifique. C'est une condition de la réussite.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la
formation.

Formateur :

Neuropsychologue spécialisé en gériatrie ou animateur confirmé

STAGE : OPTIMISER LA COORDINATION DE L'ANIMATION EN EHPAD

Coordonner des acteurs divers autour de projet d'animation est un exercice délicat.

En effet, outre les savoir-faire indispensables en animation, il est nécessaire de maîtriser d'avantage les techniques de pilotage de projet et aussi d'assumer un leadership bienveillant.

Public visé :

Responsables animation, animateurs et coordinateurs d'animation et plus généralement toute personne exerçant des responsabilités dans l'animation.

Objectifs / Compétences visées :

- Connaître le rôle-clé et la place de l'animateur dans la coordination de l'animation
- Disposer des compétences nécessaires pour coordonner des équipes autour d'un projet d'animation
- Savoir faire naître et vivre des projets collaboratifs
- Savoir organiser des coopérations internes
- Savoir distribuer les rôles
- Savoir comment obtenir une implication importante de tous les acteurs
- Savoir négocier puis valider chaque étape du projet
- Savoir gérer conflits et désaccords
- Savoir évaluer les actions menées
- Savoir reconnaître chaque partenaire du projet
- Savoir rendre-compte en interne et en externe

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Généralités sur le « pilotage » de projet
Le rôle de l'animateur dans la coordination
Quelle vision de l'animation avec un grand A ? (fini le temps de l'animateur seul dans son coin ?)
De l'animation aux thérapies non médicamenteuses : quels parcours ? Quelles méthodes ?
Quels sont les objectifs (ou les ambitions) de l'animation dans ce contexte ?
Peut-on les chiffrer même sans les budgéter ? Si oui, comment ?
Peut-on les corrélés à des ressources, humaines ou matérielles ?

Jour 1 - après-midi (3h30)

Comment traduire l'animation en étapes et actions successives
Les techniques de « prolongation d'animation » (ou comment un résident qui a participé à un atelier le mercredi peut-il y revenir le jeudi matin pendant sa toilette – avec les précautions qui s'imposent) ?
Comment les équipes soignantes peuvent-elles contribuer à l'animation ?
Cas pratique : Créer un avant-projet d'animation

Jour 2 - matin (3h30)

Comment un animateur peut-il convaincre les équipes de contribuer à l'animation ?
Quels arguments, quels éléments de langage ?
Comment présenter un projet en tenant compte des spécificités de chaque membre du groupe ?
Comment convaincre sans disposer du pouvoir hiérarchique : un exercice de leadership particulier pour l'animateur ?

Jour 2 - après-midi (3h30)

Comment optimiser les techniques de présentation ?
Comment les compétences des paramédicaux peuvent-elles s'y insérer naturellement ?
Cas pratique : Savoir « vendre » un avant-projet d'animation (les erreurs à éviter)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 4 jours (7H00/jour) soit 28H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1940,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

5800,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 - matin (3h30)

Quels projets collectifs peut-on mettre en place ?
Quel schéma de coordination, quels arguments ?
La planification (concilier souplesse et rigueur)
Quel engagement des acteurs peut-on attendre ?

Jour 3 - après-midi (3h30)

De l'animation aux thérapies non-médicamenteuses
Cas pratique : Organiser la participation de chacun dans un avant-projet de stimulations cognitives (distribution des rôles)

Jour 4 - matin (3h30)

Comment communiquer avec les familles sur ce sujet ?
L'intérêt du CVS pour l'animation
Comment évaluer ces activités ? Sur quels critères ?
Comment évaluer et rendre compte de la participation des acteurs dans la coordination
Comment insérer ces éléments dans le projet d'établissement et le PVI ?

Jour 4 - après-midi (3h30)

Comment des projets aussi différents qu'un jardin thérapeutique, un atelier mémoire ou un temps Snoezelen peuvent-ils s'harmoniser ?
Cas pratique : Comment rendre compte des résultats d'un avant-projet de stimulations cognitives aux acteurs et aux utilisateurs

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés brefs, de simulations et d'étude de cas à partir d'un avant-projet
Les contenus de ce stage et les études de cas sont présents dans le support écrit. Cela permet d'éviter une fastidieuse prise de notes...et permettra la rédaction par chacun de projets personnalisés.
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation
Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Formatrice dans la prise en charge non médicamenteuse des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de démences apparentées.
Animatrice / Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en EHPAD

STAGE : CONCEPTION DE PROJETS DE STIMULATIONS COGNITIVES

Cette formation conduit à la certification : Certificat de capacité à la conception de projets de stimulations cognitives

Le contexte

Les projets d'ateliers de stimulations cognitives ont vocation à harmoniser, enchanter ou ré-enchanter le quotidien.

Les méthodologies ne sont pertinentes que si elles se mettent au service des destins des résidents ou des patients.

Par ailleurs, le projet d'animation ne se confond pas avec le ou les projets de l'animateur.

Le projet doit donc dès l'origine inclure l'ensemble des acteurs concernés par la qualité de vie des résidents.

Selon la nature des projets (culturels, thérapies non médicamenteuses, loisirs, etc.) la diversification des coopérations est le gage de la réussite : l'intelligence collective surpasse de loin celle de l'individu.

Si les buts sont clairs, les moyens doivent être négociés et l'évaluation doit s'organiser en deux processus : le processus immédiat (résultat attendu) et le processus à moyen terme (espéré ou inattendu).

A l'issue de ce stage, chaque participant disposera d'un modèle propre de projet adapté à son environnement.

Public :

La certification vise tous les animateurs travaillant en EHPAD, en résidences et en institutions hospitalières

Pré-requis :

Cette formation est ouverte à tous les professionnels d'EHPAD et du secteur gériatrique intervenant directement dans le cadre d'ateliers de stimulations cognitives auprès des résidents, de personnes âgées et des malades d'Alzheimer. Elle est accessible aux professionnels certifiés sur la conception de projets de stimulations cognitives.

Buts de la formation : Elle vise à former les animateurs des EHPAD et des structures de soins / d'accompagnement de personnes âgées à la conception de projets d'ateliers de stimulations cognitives auprès des personnes âgées. La certification aborde les enjeux liés à la conception d'un projet d'ateliers en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de parcours de soins coordonnés. Elle permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour identifier, comprendre et analyser les effets du vieillissement et/ou de maladies (comme la maladie d'Alzheimer) sur la mémoire et les fonctions cognitives. A partir de ces connaissances fondamentales, ce stage apprend à concevoir des séances et des ateliers de stimulations cognitives adaptées aux personnes en fonction de leur état, de leurs besoins et des impacts recherchés sur les personnes et les fonctions cognitives. Cette formation constitue un prérequis nécessaire et indispensable à l'animation d'ateliers de stimulations.

Objectifs / Compétences visées :

- Analyser et interpréter l'état des fonctions cognitives de résidents d'EHPAD, de personnes âgées, de patients atteints d'Alzheimer
- Analyser et interpréter des propos incohérents et des réactions et des comportements non désirés
- Concevoir des projets d'ateliers de stimulations cognitives adaptés à des publics et en lien avec des accompagnements pluridisciplinaires
- Définir des objectifs de projets d'ateliers spécifiques et adaptés

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Pourquoi ré-entraîner la mémoire des personnes atteintes de démences de type Alzheimer ?

Les jeux proposés doivent-ils suivre « l'évolution de la maladie » ?

Faut-il ne travailler que sur la mémoire « ancienne » (réminiscence) ?

Peut-on intégrer ces personnes dans des groupes de résidents ? Et si oui, sur quels critères ?

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 4 jours (7H00/jour) soit 28H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2100,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

5800,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 1 - après-midi (3h30)

Le cadre général de l'animation
Principes de base et textes officiels
Les missions de l'animateur
Le rôle de l'animateur auprès du chef d'établissement

Jour 2 - matin (3h30)

La démarche du projet
Les phases de montage du projet
La rédaction du projet

Jour 2 - après-midi (3h30)

Techniques pour coordonner le projet d'animation (être présent auprès des usagers et des équipes)
Communiquer efficacement
L'animation « vitrine » de l'EHPAD

Jour 3 - matin (3h30)

L'organisation au quotidien
Gestion nécessaire
Mobiliser des financements

Jour 3 - après-midi (3h30)

L'évaluation du projet d'établissement
Les outils du projet et de suivi

Jour 4 - matin (3h30)

Présentation de modèles (projets d'animation, Budget, Compte-rendu, Planification, Fiche technique d'animation, Bilan annuel, fiche diagnostic...)

Jour 4 - après-midi (3h30)

Evaluation

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs, études de cas, simulations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

Épreuve écrite en temps limité

Évaluation réalisée à partir de problématiques d'EHPAD / de résidences / d'institutions / d'équipes en lien avec le soin et l'accompagnement. L'évaluation porte sur l'analyse de cadres, de contextes, de situations en vue de concevoir un projet de stimulations cognitives dans le cadre de thérapies non médicamenteuses.

L'évaluation porte sur l'analyse des enjeux, des contextes afin d'élaborer des projets adaptés intégrant les attentes des directions, des cadres de fonctionnement d'équipes pluridisciplinaires, des objectifs de soins et d'accompagnement de personnes.

Formateur :

Coordinateur ou Responsable d'animation.

STAGE : LA MÉDIATION ANIMALE EN EHPAD

La médiation animale ne peut devenir une TNM (Thérapie non médicamenteuse) que si elle est bien employée.

Public :

Les équipes soignantes, d'animation et paramédicales en EHPAD et SSIAD (en version intra la participation du cadre et/ou du Psychologue est importante).

Objectifs / Compétences visées

- Comment créer un lien entre l'animal (chien) et le résident
 - Comment le chien peut-il contribuer à apaiser certains résidents ou inciter d'autres résidents à s'ouvrir d'avantage sur les activités de l'EHPAD ?
 - Comment évaluer avec pertinence l'impact sur chaque résident ?
- Tels sont les principaux objectifs de ce stage.

Programme**Jour 1 - matin (3h30)****Les freins**

La vision romantique du « Toutou câlin »

Le projet rédigé à la va-vite avec des objectifs qui sont d'avantage des rêves que le fruit d'une observation (d'autant que le PVI insiste sur les singularités de chaque résident)

La « passion du chien » qui peut devenir un obstacle à une bonne utilisation

Le rôle neutre des équipes (le chien est destiné aux résidents)

Le chien « poubelle » qui reçoit des aliments divers de tout le monde

Les savoir-faire des chiens (avec lesquels il faudra composer : on ne peut exiger plus que ce qu'ils peuvent donner mais on peut les former...)

Le choix des animaux :

Qui est le plus adapté : le petit chien ou le grand ?

Le chien adapté et formé (pour les patients désorientés) et le chien réservé (pour les patients anxieux et solitaires) : 2 chiens sont souvent nécessaires au départ.

Le chien adapté ira spontanément vers les résidents pour offrir son affection.

Le chien réservé incitera les résidents à faire des efforts pour obtenir son affection.

La présentation individuelle : les premiers tests (Comment faire ? Quel chien avec quels résidents ?

Accepter les refus et les peurs (sans montrer sa frustration et ...laisser du temps au temps)

Présence quotidienne ou non ?

Combien de temps pour créer et valider « un vrai lien » ?

Jour 1 - après-midi (3h30)**Intégrer le chien dans les activités**

Capitaliser sur le facteur « attirance » des chiens pour les ateliers et leur créer un rôle sur-mesure pour :

L'atelier bricolage

L'atelier mémoire

Les parcours de marche

L'activité jardin

La gym

Les activités favorisant la sociabilité (2 résidents un chien, une activité)

Les activités pour les paramédicaux (ergo, kinés, psychomot...)

La place du Psychologue dans cette activité

S'autoriser à chercher, expérimenter, adapter les activités des résidents aux capacités des chiens...

Un stage doit aussi laisser la possibilité de créer.

La rigueur dans la mise en place (fondamentale) mais... dans la bonne humeur.

Jour 2 - matin (3h30)**L'attachement au chien comme vecteur d'activités et comme aide aux soins**

Créer un lien durable et singulier entre un chien et un résident

Le chien pour inciter les résidents à participer aux activités

Le chien qui accompagne un résident dans le jardin en marchant à son pas

L'affection du chien que l'on a gagnée en faisant des efforts pour le séduire

La récompense du chien par le résidents (les friandises seront exclusivement choisies et contrôlées par le professionnel) : le principe des 3 réussites du chien aux ordres des résidents*

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1170,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

3300,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

(* eh oui, fini le temps où le résident était seulement « cocooné » : voici de nouvelles responsabilités pour les résidents qui le souhaitent)

Le « soulagement » des équipes pour certaines activités (notamment la promenade mais aussi le « soutien psychologique » à certains moments – toilettes et soins difficiles, isolement, tristesse, peurs,...)

Jour 2 - après-midi (3h30)

Evaluations et comptes-rendus

Si l'on peut admirablement faire de l'usage de la médiation animale une excellente thérapie non médicamenteuse, il sera nécessaire d'observer pendant quelques mois avant que de tirer des conclusions hâtives ou trop générales.

Le médecin coordonnateur a besoin d'informations fiables et précises (comment les lui fournir ?)

Comment peut-il aider les équipes à travers sa connaissance du lien entre les activités et les thérapies ?

Ce sont les observations qui « fabriqueront » les objectifs individuels et collectifs et non l'inverse.

Vous l'aurez compris, ce n'est pas un projet facile à monter et le facteur incertitude est important.

En revanche, on peut parfois avoir des résultats extraordinaires (parfois aussi cela ne fonctionne pas).

Le chien est une ressource : il est formé ou se formera. C'est un « pro ». Il est à tous les résidents et à personne en particulier. Les temps de présence individuels devront être suivis avec rigueur et équité.

Prenez le temps de vous arrêter : de noter en l'instant les remarques intéressantes.

Faites des retours avec pertinence et souci d'efficacité.

Le chien aidera les résidents, cela aidera les équipes.

D'ici quelques années, il y aura probablement des « équipes de chiens » qui oeuvreront 24/24 (nous le savons, certaines nuits sont difficiles pour certains résidents...)

Nous vous présenterons quelques retours en France et à l'étranger à titre d'information ainsi que des outils d'évaluation généraux que vous adapterez.

La professionnalisation de ces activités générera des coûts et des investissements car l'amateurisme n'est plus de mise dans les EHPAD. Les résultats obtenus seront les principaux indicateurs pour le chef d'établissement.

Méthodes pédagogiques :

Peu d'exposés car les participants auront besoin d'expérimenter.

Beaucoup d'études de cas, d'adaptation de cette activité dans les établissements de chacun.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Psychomotricien ou animateur sensibilisé à la pratique avec un animal

**STAGE : CRÉER ET/OU OPTIMISER UN JARDIN THÉRAPEUTIQUE
EN SECTEUR GÉRONTOLOGIQUE**

Depuis le « Il faut cultiver notre jardin » de Voltaire au « Jardin extraordinaire » de Trenet, le jardin ne cesse d'être une représentation poétique et nourricière. Un petit lopin peut constituer une ressource substantielle tant pour « apaiser » les âmes chagrines que pour raviver voire transcender les rêveries du promeneur solitaire.
Tel est l'objet de ce stage.

Public :

Equipes soignantes, paramédicales et d'animation et, plus généralement, toute personne concernée par ce projet.
La présence d'encadrants est importante (en version intra-établissement).

Objectifs / Compétences visées :

Les objectifs se déclineront à travers les fondamentaux suivants:

- le jardin comme ressource thérapeutique (non-médicamenteuse)
- la gestion d'un temps dédié à cette activité (prévu ou à déterminer)

L'objectif principal sera donc d'optimiser la ressource en fonction du temps imparti et des spécificités individuelles des résidents.

Objectifs connexes :

- Connaître les différentes fonctions qu'occupe le jardin dans la mémoire des résidents (le rapport dehors-dedans / le rappel des « bon et moins bon souvenirs » qui font aussi autant de deuils à porter / la fonction nourricière du jardin et sa fonction plus secrète)
- Quels objectifs individuels pour les résidents et qui trouvent ou trouveraient leur place dans le PVI ?
- En quoi certaines activités extérieures peuvent-elles contribuer à l'apaisement de certains patients (notamment l'anxiété du crépuscule) ?
- Comment optimiser d'avantage les espaces existants en tant que ressources ?
- Pourquoi et comment pérenniser sa fréquentation en incitant les résidents à s'y rendre, y circuler en sécurité et à y trouver des activités (notion du CETNM – chariot extérieur des thérapies non médicamenteuses)

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)****Tour de table****Perspective historique**

. Histoire du jardin pour les générations d'avant, pendant et d'après-guerre

. Qui faisait quoi, à quel moment ?

Le jardin, facteur de bien-être ?

2 mini-projets : créer le jardin idéal et que met-on dans le CETNM ?

Si les souvenirs passés peuvent conduire à la nostalgie, le jardin d'aujourd'hui doit s'efforcer à la fois de garder un côté éternel (non générateur de stress) et faire découvrir des « nouveautés » (vivre hic et nunc – ici et maintenant)

Connaître les émotions qui restent intactes quelle que soit l'évolution des pathologies de type Alzheimer (et qui permettent des rapprochements empathiques importants) par ce biais.

Le jardin : un instant pour rêver ?

Panorama des différentes activités (physiques et/ou cognitives) trouvant la meilleure place dans le jardin, été comme hiver...(10 activités essentielles)

Etude de cas N°1 : 4 résidents, 4 instants jardins différents

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 1 - après-midi (3h30)

L'apaisement possible des troubles du comportement

Concernant les troubles du comportement les plus fréquents : comment le jardin peut-il aider une personne désorientée (qui souhaite rentrer chez sa maman, qui déambule, crie, ou au contraire demeure apathique...)

ou un résident à l'état de santé très précaire (fauteuil, nécessité de préparation aux éventuels chocs thermiques, précautions particulières,...) dont l'amertume et l'anxiété semblent devenues une seconde nature ?

Comment inciter certains résidents à « sortir » alors qu'ils s'y opposent, parfois frontalement ?

Qu'est-ce que l'hortithérapie qui s'intéresse à l'action du jardinage sur le corps, l'intellectuel, le psychisme et le mental et où trouve-t-elle sa place dans les projets de jardins thérapeutiques ?

Quelle réponse constitue-t-elle dans l'environnement gériatrique ?

Quels sont les bénéfices psycho-sociaux d'une promenade ou d'une activité jardinage ?

Comment évaluer l'impact du jardin thérapeutique sur les TC ?

Etude de cas N°2 : construction d'une grille simple d'évaluation des bénéfices de l'activité

Comment insérer cette activité dans le projet de vie individualisé de la personne accueillie et le projet de vie institutionnel ? (en propre ou en général)

Etude de cas N°3 : Un PVI « un peu spécial »

Jour 2 - matin (3h30)

Le jardin et l'équipe : (re)découvrir avec de « nouveaux » yeux ?

Visiter ou revisiter (connaissance à travers la reconnaissance) l'environnement proche pour partager des observations différentes et ainsi s'enrichir de propositions (jeu du « Cela me fait penser à ... » associations spontanées)

Les expériences familiales des résidents au jardin (notamment au travers des pratiques) et leur impact sur les praxies

La nécessité d'un consensus sur un accompagnement sécurisant

Etude de cas : se représenter le jardin à travers les yeux des aînés...

Renforcer le sens :

L'existant : quel espace : quelle surface ? Quelle exposition ? Quels réaménagements éventuels ?

Quelles sont les missions d'un comité de pilotage du projet jardin thérapeutique ?

Jour 2 - après-midi (3h30)

Etude de cas : du « savoir-faire au faire-savoir »...comment les acteurs peuvent-ils être impliqués et coordonnés efficacement ?

La gestion des flux de circulation, l'aménagement des allées et la sécurité du promeneur

Adapter le jardin aux résidents et non l'inverse (mobilier, plantes, etc.)

Aspects techniques et esthétiques :

Comment choisir arbustes, plants, ... ? Quelles espèces à éviter et pourquoi (toxicité) ?

Comment jouer sur les formes et les couleurs en évitant les aspects anxiogènes générés par les TC ?

Quel jardin d'hiver imaginer ?

Prévoir et aménager des espaces détente conviviaux (collectifs et individuels)

Etude de cas : Les différents repères pour les personnes désorientées

Les formes anxiogènes à éviter (ce qui peut nous apparaître séduisant ou familier peut leur paraître effrayant)

La présence d'eau : fontaine, cascade, mare... Comment l'harmoniser ?

Les parcours d'incitation à la marche (motricité/équilibre, en coopération avec les paramédicaux concernés) et notamment pour les résidents qui déambulent.

Jour 3 - matin (3h30)

L'activité jardinage pour les « Nuls » : choix des supports, création des outils adaptés, choix des graines et plantes à cultiver...
Calendrier des semis et plantation, entretien, récolte

Etude de cas : Les produits du jardin en atelier cuisine ? Comment ?

Jour 3 - après-midi (3h30)

Libre accès :

Pourquoi et comment faciliter l'accès à l'extérieur ?
Peut-on bénéficier de l'effet « Snoezelen » dans un jardin ?
Si oui, comment ?
Comment favoriser l'intimité ?
Le jardin en fête (comme autrefois)
Etude de cas : projet d'association fête et jardin

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, d'échanges interactifs avec les participants d'exercices pratiques et d'étude de cas.
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation
Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Animatrice / Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en EHPAD

STAGE : ANIMATION ARTISTIQUE et APPROCHE DE L'ART-THERAPIE**Public :**

La formation est destinée à tout professionnel de l'accompagnement de personnes âgées et handicapées vieillissantes en institution (Résidences autonomie, EHPAD, MAS,...) et à domicile, susceptible de participer aux activités d'animation et de coordination de vie sociale : Animateurs/trices, Infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, aides-médecos-psychologiques, Assistant(e)s de Soins en Gérontologie, coordinateurs/trices de la vie sociale, psychologues, psychomotricien(ne)s, ergothérapeutes, TISF, CESF, Assistants de service social, Educateurs spécialisés...

Objectifs / Compétences visées :

- Comprendre l'intérêt et les spécificités de l'activité artistique pour les personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes,
- Savoir analyser les besoins des personnes pour proposer des activités artistiques adaptées,
- Choisir et mettre en place une activité individuelle ou en groupe,
- Cerner l'intérêt d'une activité art graphique, musique, théâtre... pour les personnes accueillies, envisager la mise en place d'un atelier pour chaque dominante,
- Savoir intégrer l'activité artistique dans le projet de vie personnalisé de la personne.

Programme**Jour 1 - matin (3h30)****Tour de table**

Apport théorique et co-construction

L'art et l'animation, le bien être.

La vieillesse : mécanismes, visions déficitaires et capacitaires, souffrances et potentialités

Jour 1 - après-midi (3h30)

Bienfaits potentiels de l'activité artistique auprès des personnes en souffrance, plus spécifiquement auprès des personnes âgées dépendantes et handicapées vieillissantes en institution, Etudes de cas. Mises en situation

Jour 2 - matin (3h30)

Construire un atelier d'animation artistique : pour qui, quels objectifs, méthodologie, évaluation, transmission, Les spécificités de l'art graphique, de la musique et du théâtre.

Jour 2 - après-midi (3h30)

Etudes de cas

mises en application d'ateliers artistiques.

Méthodes pédagogiques :

Apport théorique interactif, brainstorming, étude de cas pratiques, mises en situation pratiques d'atelier.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

Évaluation à partir des mises en situation.

A l'issue de la formation un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis aux participants.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur- trice

Art-thérapeute

Plus d'informations : 04.67.20.84.42

anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00

Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité

à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : RÉFÉRENT ANIMATION EN EHPAD**Conception, Coordination et évaluation**

Ce stage a vocation à fournir une méthodologie à l'usage des animateurs et chefs d'établissements pour optimiser leur réflexion, mettre en œuvre une politique participative ainsi qu'une stratégie et une démarche qualité.

Public concerné :

Animateurs-trices et plus généralement toute personne chargée de l'animation

Pré-requis : exercer cette activité en secteur médico-social depuis 6 mois révolus.

Objectifs / Compétences visées

- Concevoir et mettre en œuvre le(s) projet(s) d'animation
- Coordonner : faire vivre l'organisation et susciter l'adhésion
- Evaluer : analyser, faire évoluer et améliorer

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)****Le cadre général de l'animation**

Principes de base et textes officiels : loi 2002.2, charte de la personne âgée...

La véritable place du projet d'animation dans l'établissement : son intégration au projet de vie sociale, la notion « vie sociale » et son utilité dans le travail de l'animateur.

Jour 1 - après-midi (3h30)**Les missions de l'animateur**

La place de l'animation dans les réunions et les Conseils.

Accueillir des bénévoles, impliquer des agents soignants. Avantages et méthodes.

Organiser les interventions, utiliser les compétences de chacun

Le rôle de l'animateur auprès du chef d'établissement

Jour 2 - matin (3h30)**La démarche du projet**

Les phases de montage du projet

Rappel des phases de mise en œuvre d'un projet (du diagnostic à l'évaluation) :

Présentation de modèles (techniques d'enquête, documents à produire, recueil et analyse des données).

Rappel de la déclinaison des objectifs (du général à l'opérationnel) :

Jour 2 - après-midi (3h30)**La rédaction du projet**

Présentation de modèles (projets d'animation, Planification, Fiche technique d'animation, fiche diagnostic...)

Ateliers d'écriture

Jour 3 - matin (3h30)

Techniques pour coordonner le projet d'animation (être présent auprès des usagers et des équipes)

Participer aux instances et/ou les créer : du CVS au Comité d'Animation.

Outils de programmation et de coordination pour « lisser » les ateliers sur la période.

Jour 3 - après-midi (3h30)**Communiquer efficacement, techniques générales, les erreurs à éviter.**

L'animateur, vecteur de communication : sa communication verbale : rythme de la parole, vocabulaire utilisé ; sa communication non-verbale et l'importance des gestes et du regard.

L'animation « vitrine » de l'EHPAD

Communiquer pour valoriser le projet avec les familles, la direction, l'équipe.

Jour 4 - matin (3h30)**L'organisation au quotidien**

Gestion nécessaire : les trucs et astuces pour être efficace au quotidien.

s'organiser et gérer son temps, se doter d'outils adaptés,

définir ses objectifs de la journée ou du mois : les faire valider pour les respecter.

l'importance du réseau d'animateurs et le danger de l'isolement.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 5 jours (7H00/jour) soit 35H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2575,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

8250,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 4 - après-midi (3h30)Mobiliser des financements

mode d'emploi pour un budget « animation » géré par l'animateur.
Définir le montant prévisionnel et le présenter en bonne et due forme.
réponse aux appels à projets, où les trouver et quelle trame pour monter le dossier ?

Jour 5 - matin (3h30)L'évaluation du projet d'établissement

Le concept d'évaluation : quels critères et indicateurs ? Sur quels objectifs porte l'évaluation ? identifier les dysfonctionnements et agir pour améliorer les pratiques.

Jour 5 - après-midi (3h30)

Les outils d'évaluation : présentation de modèles (Bilan annuel, fiche diagnostic, grille de suivi individuel...). Élaboration de grilles.

Méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs, études de cas, simulations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Formateur :

Coordinateur d'animation.

Auteur de "Projet d'animation en EHPAD" (Editions Phalente - 163 pages)

Evaluation :

A partir d'études de cas et de projets fictifs tout au long du stage.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**STAGE : ANIMER UN ATELIER BIOGRAPHIE
EN SECTEUR GÉRONTOLOGIQUE**

Aujourd'hui, une dizaine de personnes en France exercent le métier de biographe en EHPAD. Leur rôle : recueillir les témoignages de résidents en Ehpad et les écrire dans des livres...de 20 à 400 pages...

Une dizaine, cela nous semble bien peu : c'est la raison pour laquelle nous avons créé ce stage...Et puis il nous a semblé que cette compétence « n'allait pas de soi »...

La demande des familles et des personnes, notamment lorsqu'un diagnostic de pathologie neurodégénérative a été posé devient urgente. L'impact de cette activité surprend toujours celles et ceux qui l'ont mise en œuvre.

Public : Toute personne impliquée dans ce type de projet (soignant ou non) en secteur gérontologique.

Pré-requis : Une bonne maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit. Un bon esprit de synthèse. Une bonne capacité rédactionnelle

Objectifs / Compétences visées :

- Savoir aider des résidents parfois désorientés à exprimer des souvenirs (en groupe ou individuellement)
- Savoir prendre des notes et les organiser dans un plan général
- Savoir réécrire et corriger
- Savoir respecter la confidentialité
- Savoir rendre compte de l'activité et rédiger une « étude d'impact »

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table : évaluation des acquis et des pratiques à l'entrée en formation.

La préparation :

- Comment demander l'autorisation de la personne concernée ?
- Comment chercher et valider les sources d'information (si nécessaire) ?
- Comment mener les « interview » ?
- Comment prendre en compte le contexte ?

Jour 1 - après-midi (3h30)

- Comment établir une chronologie ?
- L'aspect juridique de cette transaction
- Les connaissances à acquérir sur la réminiscence

Jour 2 - matin (3h30)**L'écriture :**

- Comment suivre une structure chronologique ?
- Comment choisir une idée centrale ?
- Comment employer des retours en arrière ?
- Comment insister sur les événements majeurs ?
- Comment trouver un fil conducteur ?

Jour 2 - après-midi (3h30)**La relecture et les corrections :**

- Savoir demander des avis.
- Savoir se relire (méthode syllabique pour l'orthographe, la grammaire et la ponctuation et méthode de relecture « à l'envers »)
- Attention à la publication : faire valider et rendre anonymes les informations privées ou gênantes...
- Quelques infos sur le droit de la vie privée

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1170,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

3300,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques :

Alternance de courts exposés et de mises en situation en tant que biographe et résident.

Réalisation d'une courte biographie fictive (à partir d'éléments proposés).

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Matériel nécessaire :

Cahier stylo ou tablettes ou smartphones ou PC.

Évaluation :

A travers les contributions à une biographie fictive ainsi que les mises en situations orales.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Spécialiste du thème en EHPAD

STAGE : COMMENT PÉRENNISER LA BIENTRAITANCE DANS LES ETABLISSEMENTS DE GÉRONTOLOGIE

Référents Bientraitance de personnes âgées, malades et/ou fragilisées

Public

Ce stage est destiné aux équipes. La présence d'un responsable hiérarchique est importante.

Il a pour but de proposer 17 règles et conseils simples pour améliorer les relations entre les patient(e)s, les familles et les équipes.

Cette formation conduit à la certification : Référent bientraitance des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer

Objectifs / Compétences visées :

- Analyser et interpréter des comportements de résidents d'EHPAD atteints d'Alzheimer
- Apaiser des résidents atteints d'Alzheimer confrontés à des situations
- Adapter des prises en charges pour éviter tous risques de maltraitements volontaires et/ou involontaires
- Mettre en place et animer des activités adaptées individuellement et collectivement
- Communiquer avec la famille et les équipes soignantes sur des situations et des évolutions de situations de résidents atteints d'Alzheimer

Préambule :

La bientraitance est-elle un nouvel outil de « contrôle » des comportements des soignants ou un ensemble de techniques visant à améliorer les relations avec les patients ?

(Comment ne pas se sentir « accusé » en suivant ce type de stage ? Comment sortir des discours « moralisateurs » et inefficaces sur le sujet ?*)

*La manière d'aborder ces thèmes et de les enseigner est aussi importante que les enseignements eux-mêmes.

Programme :

Jour 1 - matin (3h30)

Tour de table

Bientraitance et maltraitance

- Bientraitance et maltraitance : définitions et cadre législatif (ce qu'il faut savoir)
- Ethique et pratiques : comment les concilier au cas par cas
- Repérage des causes et facteurs pouvant générer de la maltraitance
- Les diverses sortes de maltraitements (volontaires et involontaires)
- Les causes « relationnelles » (difficultés à comprendre et à traiter des objections de patients)
- Le stress et l'usure des équipes comme facteurs aggravants ?

Jour 1 - après-midi (3h30)

Les règles :

- 1- Quelles règles pour le vouvoiement et le tutoiement
- 2- Quelles règles pour favoriser les liens sociaux
- 3- Quelles règles sur la participation aux animations
- 4- Quelles règles sur les « avances sexuelles » ou les « gestes déplacés »

Jour 2 - matin (3h30)

- Les micro-inequités (où l'art de mettre autrui en difficulté sans l'avoir désiré)
- Les sentiments « inefficaces » pour résoudre les problèmes (Qu'est-ce que l'empathie, version moderne de la compassion peut apporter d'efficace dans ces situations ? Pourquoi la « distance nécessaire » avec certains patients peut-elle se transformer en indifférence ?)
- Les patients ayant des troubles du comportement génèrent-ils plus de maltraitance ?
- Comment être ferme sans être maltraitant ?
- Quels bénéfices de la bientraitance pour les soignants (et notamment la prévention de l'usure professionnelle)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

Les règles :

- 5- Quelles règles pour l'accueil et l'intégration
- 6- Quelles règles pour les objets « perdus » ou « volés »
- 7- Quelles règles pour annoncer les « mauvaises nouvelles »
- 8- Quelles règles pour impliquer les familles
- 9- Quels conseils pour maintenir l'autonomie psychologique des patients
- 10- Quels conseils pour aider un patient à planifier son temps
- 11- Quels conseils pour « remercier » ou « féliciter » les patients
- 12- Quels conseils pour aider un patient à surmonter son anxiété

Jour 3 - matin (3h30)

- Quelles attentes par rapport au management sur ce sujet ?
- Comment évoquer les « sujets difficiles » avec les patients (vieillesse, maladie, mort, handicaps, abandons divers, deuils,...)
- Quelles techniques face aux refus des patients ? (soins, toilettes, traitements, activités,...)

Jour 3 - après-midi (3h30)

Les règles

- 13- Quelles règles doivent connaître les familles
- 14- Quelles règles pour atténuer les conflits
- 15- Quelles règles pour se protéger en équipe
- 16- Elaborer un plan d'action « bientraitance »

Méthodes pédagogiques :

Peu d'exposés magistraux et beaucoup d'études de cas et simulations qui rendront les contenus opérationnels et permettront de créer de « nouveaux réflexes » dans les équipes.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Modalités d'évaluation :

A travers les études de cas et les quiz

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur- trice :

IDE ou psychologue

STAGE : LA « BIEN TRAITANCE » EN SITUATION D'URGENCE...**Le contexte :**

Les établissements connaissent bien les situations d'absentéisme qui génèrent quelquefois des niveaux de stress élevés dans les services. Les encadrants pensent que le niveau de stress des équipes ne devrait pas impacter la relation avec les résidents. Toutefois, ce n'est malheureusement pas toujours le cas... Cela attriste et culpabilise l'ensemble des acteurs...

Public : Toute personne travaillant en secteur médico-social. La diversité des participants est souvent un gage de réussite.

Objectifs / Compétences visées :

- Comment gérer un niveau de stress élevé ?
- Comment, pour chaque soignant, être apaisé et bienveillant envers les résidents au cours de ces épisodes ?
- Comment accroître la connivence avec les résidents lorsque la charge devient plus lourde ?

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)****Tour de table****La relation entre le soi et le temps...**

Qu'est-ce que le temps ? Pourquoi est-il perçu aussi différemment ? Pourquoi ne pas faire du temps un allié plutôt qu'un ennemi ?

Jour 1 - après-midi (3h30)**Relation équipes/résidents**

Comment négocier une relation particulière entre les équipes et les résidents lors d'une montée en charge inopinée (principe des temps « verts », « orange » et « rouges ») ?

Jour 2 - matin (3h30)**La bienveillance**

Quels principes pour amener les résidents à jouer un rôle bienveillant voire protecteur avec les équipes (inversion du jeu relationnel et responsabilisation de tous les acteurs) ? Comment établir une « stratégie de bienveillance » partagée par tous au cours de ces situations ?

Jour 2 - après-midi (3h30)**Stratégie de bienveillance et compensation**

Comment la décrire, comment impliquer les acteurs et les faire adhérer authentiquement (pas du bout des lèvres pour le « bien des résidents ») ? Comment établir des règles de « compensation festive » avec les résidents pour « marquer le coup » auprès des équipes ?

Méthodes pédagogiques :

Peu d'exposés magistraux et beaucoup d'études de cas et simulations qui rendront les contenus opérationnels et permettront de créer de « nouveaux réflexes » dans les équipes.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur- trice :

IDE ou psychologue

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1080,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

3080,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : LA RELATION SOIGNANT/SOIGNE LA NUIT

Si les soins, de jour comme de nuit, contribuent à la prise en charge technique, relationnelle et éducative du patient, les soignants de nuit se doivent de développer des aspects différents de leur métier.

Pour tout individu, la nuit peut générer angoisse et insécurité. Le sommeil, indispensable à la vie, nécessite un « lâcher prise » qui se développe dans la confiance dans un environnement rassurant.

Les soins la nuit prennent une dimension toute particulière du fait que les émotions qui s'y expriment avec plus d'acuité, incitant le soignant à accentuer l'aspect relationnel du soin.

L'essence même du « prendre soin de la personne » est la compréhension de l'autre et de ce qu'il vit dans son contexte propre, en lien avec ses attentes, afin de lui proposer une aide pertinente. La nuit étant propice aux confidences, les transmissions écrites de l'équipe de nuit doivent faire l'objet d'une attention particulière et participer au projet de soins de la personne soignée.

Public

Cadres infirmiers, Infirmiers(es), Aides-soignants, ASH,...

Objectifs / Compétences visées

- Identifier le travail du soignant de nuit et sa place dans la continuité des soins
- Définir les objectifs du travail de nuit
- Développer sa compétence relationnelle dans le cadre du soin de nuit
- Comprendre les concepts fondamentaux de la relation d'aide
- Identifier son mode de communication
- Maîtriser le raisonnement clinique conduit au cours de l'entretien d'aide
- Développer des méthodes non médicamenteuses facilitatrices d'endormissement et de soulagement de la douleur

Programme :

Jour 1 – matin (3h30)

Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé

Jour 1 – après-midi (3h30)

Observation de la douleur

Jour 2 – matin (3h30)

La démarche de soins

Le concept de la personne malade - soigner / traiter / prendre soin

Jour 2 – après-midi (3h30)

La démarche de soins (suite)

Les concepts intégrés dans une conception humaniste des soins : représentations, émotions, résilience, coping, autonomie et indépendance

Jour 3 – matin (3h30)

Histoire de la vieillesse

Différentes formes de vieillissement

Législation (rôle de chacun, dossier patient, Loi du 4 mars 2002)

Jour 3 – après-midi (3h30)

Diminuer les conséquences de l'état de dépendance

Jour 4 – matin (3h30)

La relation soignant/soigné la nuit : le sommeil

Le sommeil et les significations de la nuit : physiologie du sommeil, perspectives anthropologique et sociologique, les figures de la nuit, les rituels...

Jour 4 – après-midi (3h30)

Prendre soin, la nuit : La culture du soin

Le raisonnement clinique et le modèle tri focal (Psiuk et Marchal), socle de l'entretien d'aide

Jour 5 – matin (3h30)

Les objectifs du travail de nuit

La communication inter-personnelle, non violente, verbale et non verbale
Les attitudes de Porter

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 5 jours (7H00/jour) soit 35H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2425,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

7250,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 5 – après-midi (3h30)**Les objectifs du travail de nuit**

La relation d'aide dans le soin

Les soins au corps : toucher, relaxation, imagerie mentale

Méthodes pédagogiques

- Méthodes pédagogiques interactives permettant aux participants d'évoluer dans leurs représentations du travail de nuit. Des documents photocopiés seront distribués aux participants.

- Analyse du vécu

- Alternance de théorie et de mises en situation

- Jeux de rôle

- Ateliers soins au corps

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation et les simulations.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Infirmière, cadre de santé

**STAGE : LES EQUIPES SOIGNANTES FACE A LA SEXUALITÉ
DES RÉSIDENTS / PATIENTS****Public :**

Ce stage est destiné aux équipes soignantes en EHPAD ou SSIAD.

Objectifs / Compétences visées :

Mieux comprendre la sexualité des résidents et/ou des patients
Différencier le désir de son expression
Porter un regard plus distancié sur les pratiques sexuelles des résidents/patients
Connaître les règles pour agir opportunément

Programme :**Jour 1 – matin (3h30)**Tour de tableLes représentations de la sexualité

Les incidences du vieillissement sur la sexualité
Les représentations de la sexualité de la personne âgée
Les représentations de la sexualité au cours de l'histoire

Jour 1 – après-midi (3h30)

Différencier le désir et l'expression du désir
Au cœur du problème : l'intimité

Gérer les propositions visant le personnel

Que répondre à un résident qui nous sollicite sexuellement ?
Que dire face à un résident qui commet un geste déplacé à mon encounter lors d'une toilette ou d'une manutention
Que dire et que faire face à un résident (e) qui se masturbe au salon ?

Jour 2 – matin (3h30)

Intimité et sexualité à l'épreuve de la loi
Sexualité et démence

Jour 2 – après-midi (3h30)

Gérer les propositions de nature sexuelles qui vise d'autres résidents
Que dire et que faire face à un résident lucide qui sollicite sexuellement une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
Exercice final

Conclusion**Méthodes pédagogiques**

Apports théoriques, mises en situation
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.
Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Psychologue

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : GÉRER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉMENTES EN UNITÉ GÉRIATRIQUE**Public :**

Ce stage est destiné aux équipes soignantes en unités gériatriques. La présence d'un responsable hiérarchique est conseillée.

Objectifs / Compétences visées :

- Actualiser les connaissances sur les troubles du comportement
- Différencier confusions et démences,
- Disposer de savoir-faire efficaces pour gérer les conséquences de ces troubles
- Appliquer sans même y penser des règles de bientraitance*
(* les règles de bientraitance sont ici considérées comme un moyen et non comme un but en soi)
- Améliorer sensiblement les relations soignant-soigné pour chaque partie
- Savoir noter et transmettre les observations utiles dans le dossier de soin

Ce stage permet aux équipes soignantes tout à la fois d'acquérir connaissances et réflexes pour optimiser les relations avec les patients déments ou présentant des troubles du comportement et également de faire décroître le stress et la souffrance du quotidien.

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableLe contexte

Actualisation des connaissances : les diverses confusions (« ordinaires » et « mentales »)

Les liens avec les démences

Jour 1 - après-midi (3h30)L'impact des pathologies dans la relation soignant-soigné :

Les causes principales (et non avouées) des refus et des objections des patients

Informer et Expliquer ne signifient pas convaincre ni faire adhérer :

La présentation côté soignant : comment avoir « tort » d'avoir « raison »

Les principes d'une présentation et d'une formulation efficace d'un soin

Jour 2 - matin (3h30)

Les 2 principes de l'INCITATION

Les limites des techniques d'incitation : à quel moment accepter un refus et dans quelles conditions

La gestion des objections et refus (prise en charge des comportements d'agitation, agressifs et de refus)

Comment communiquer avec un patient qui ne s'exprime plus ?

Les 4 modes de re-formulation (à l'identique – sur les conséquences – la re-formulation orientée – la généralisation)

Jour 2 - après-midi (3h30)Comment généraliser les comportements proactifs :

Qu'est-ce que la proactivité et qu'est-ce que ce n'est pas ?

Comment se décline la proactivité dans une équipe ?

Comment la proactivité favorise-t-elle la bientraitance ?

Comment anticiper sur les refus « de tous les jours » : les demandes d'efforts et les congratulations

Jour 3 - matin (3h30)

Les diverses prises en charge non-médicamenteuses : L'animation des toilettes et des soins avec des jeux de langage appropriés

Savoir conclure une toilette ou un soin

Optimiser l'utilisation du dossier de soin comme outil de prise en charge :

Savoir noter avec concision et clarté

Jour 3 - après-midi (3h30)

Actualisation des connaissances : les 10 critères ANAES relatifs à la contention (quiz + exposé)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage intra établissement

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques :

Découverte ou renforcement des connaissances par quiz

Exposés interactifs

Etudes de cas

Simulations

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé

STAGE : AROMATHÉRAPIE EN EHPAD

Public : Equipe pluridisciplinaire

Pré-requis : Aucun

Objectifs / Compétences visées :

- Connaître les fondements de l'utilisation des Huiles Essentielles comme compléments thérapeutiques en milieu médico-social
- Utiliser sans risque les Huiles Essentielles en respectant les protocoles de soins et d'utilisation mis en place
- Contribuer à l'évaluation des bénéfices auprès des résidents et des personnels

Programme :

Jour 1 – matin (3h30)

Connaître l'histoire et les fondements de l'utilisation des Huiles Essentielles (HE)

- Brève histoire de l'aromathérapie
- De la plante aromatique à l'HE
- Définition d'une HE
- Réglementation
- Les différents procédés d'extraction des HE (analyse et contrôle)

Jour 1 – Après midi (3h30)

Découvrir les critères de qualité d'une HE ainsi que les voies d'administration

- Qualité de la plante, de la distillation
- Etiquetage des flacons
- Précautions d'utilisation des HE
- Voies d'administration des HE et matériel nécessaire

Jour 2 – matin (3h30)

Contrôler les acquis et découvrir le profil biochimique des HE et leurs propriétés thérapeutiques

- Les familles biochimiques et les propriétés thérapeutiques des HE
- La toxicité des HE
- Les huiles végétales (HV) et les hydrolats (HA)

Jour 2 – Après midi (3h30)

Faire connaissance avec les HE les plus utilisées en EHPAD

- Etude de 20 monographies
- La diffusion atmosphérique : principes de diffusion et appareils utilisés
- Exemples de synergie

Jour 3 – matin (3h30)

Recourir aux Thérapies Non Médicamenteuses chez les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer

- Intérêts des TNM
- Le toucher massage aux huiles essentielles (mains, dos, pieds)
- Autres pratiques (Nursing Touch *)
- Situations concrètes et protocoles de soins

Jour 3 – Après midi (3h30)

Initier la démarche-projet d'introduction des huiles essentielles en vue d'améliorer la prise en charge des sujets âgés et faire le bilan de la formation

- Principes généraux sur les méthodes d'évaluation des besoins de la structure et de la démarche-projet (bénéfices attendus par les résidents, les familles, les équipes soignantes et l'institution)
- Évaluation pédagogique

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, diaporamas

Mise en situations pratiques, expériences olfactives

Aide à la mise en place de nouveaux projets

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

Évaluation des acquis sur questionnaire en fin de formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice

Directrice EHPAD, IDE, aromathérapeute

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1755,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4950,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE CHEZ LE SUJET ÂGÉ**Public :**

Équipes soignantes en institutions ou à domicile

Objectifs / Compétences visées :

- Actualiser les connaissances sur le sujet
- Permettre aux équipes de détecter et réagir rapidement face aux risques suicidaires des sujets âgés

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table

Comprendre le risque suicidaire

- . Actualisation des connaissances sur le sujet
- . Les Difficultés d'interprétation d'un suicide

Jour 1 - après-midi (3h30)**Comprendre le risque suicidaire (suite)**

- . Rôle de la dépression et des autres affections psycho-pathologiques ou somatiques ou des difficultés socio-affectives
- . Savoir reconnaître les comportements auto-agressifs non suicidaires
- . Comment évaluer l'importance du risque suicidaire : les indices prédictifs et les comportements ?
- . Comment détecter les propos alarmants ?

Jour 2 - matin (3h30)**Agir pour prévenir**

- . Travail sur l'échelle d'évaluation du risque suicidaire de Ducher
- . Les mesures à prendre face à un patient suicidaire ou suicidant : que dire, que faire ?

Jour 2 - après-midi (3h30)**Agir pour prévenir (suite)**

- . Les « erreurs » à ne pas commettre
- . Les préconisations ANAES : La crise suicidaire : reconnaître et prendre en charge

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés interactifs, exercices et simulations et débats.
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Psychologue en Gériatrie spécialisé sur ces questions

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : AUTO-HYPNOSE ET HYPNOSE EN EHPAD : VERS UN RAPPROCHEMENT EMPATHIQUE ?

La politique de développement des centres anti-douleurs et des unités de soins palliatifs comprend l'intégration croissante de l'hypno-thérapie dans les protocoles de soin hospitaliers.

Les EHPAD peuvent dans les prochaines années s'inscrire dans ce mouvement et développer cette pratique dans le plan de soin individualisé du résident. L'état hypnotique se révèle de plus en plus comme un état naturel du fonctionnement cérébral auquel nous avons tous accès plusieurs fois par jour par la concentration ou la rêverie.

L'hypnose thérapeutique est donc une expérience relationnelle mettant en jeu des mécanismes physiologiques et psychologiques permettant à l'individu de supprimer, d'atténuer ou de mieux vivre une pathologie douloureuse aiguë ou chronique.

La formation à quelques exercices d'hypno-relaxation simples peut permettre à chaque membre de l'équipe soignante d'induire un relâchement mental propice à l'apaisement et au sommeil pour les résidents accessibles à la technique.

Public

Equipes soignantes

Pré-requis

La formation approche de l'hypnose Eriksonienne s'adresse principalement aux professionnels de santé

En France, la pratique de l'hypnose est autorisée dans un cadre strict d'accompagnement au mieux-être, tout comme le coaching, la PNL ou la sophrologie. Le soignant n'est pas psychologue, psychothérapeute ou médecin, il n'est pas qualifié ni autorisé à faire des diagnostics, des actes de soin, ou des prescriptions médicales pour ses patients.

Objectif général

Présentation générale : Optimisation de la relation professionnelle
Le but de cette formation est de permettre aux professionnels de santé d'inscrire la prise en charge des troubles du comportement et l'accompagnement des personnes atteintes de troubles neuro dégénératifs dans un modèle bio psycho social et de mettre en œuvre un programme thérapeutique personnalisé faisant appel à une approche non médicamenteuse : l'hypnose conversationnelle dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire coordonnée par une équipe de soins en établissement ou en ambulatoire placée sous la responsabilité d'un médecin.

Cette formation propose une approche des vertus thérapeutiques de la communication hypnotique dans la relation d'aide et vise à transmettre les techniques favorisant la relation avec les usagers, l'adhésion aux soins et l'implication dans la démarche thérapeutique. Elle constitue un enrichissement important pour améliorer la pratique professionnelle et la dynamique relationnelle des soignants.

Objectifs / Compétences visées

- Situer la pratique de l'hypnose conversationnelle dans un parcours de soin adapté et coordonné par une équipe de soins primaires placée sous la responsabilité d'un médecin traitant,
- Connaître les spécificités des troubles du comportement chez les personnes atteintes de troubles neurodégénératifs, leurs causes et leurs composantes,
- Comprendre l'hypnose en tant que réponse thérapeutique,
- Connaître et les indications et les principes éthiques fondateurs,
- Appréhender la structure d'une séance d'hypnose,
- Savoir mettre en œuvre les techniques de bases de l'hypnose Ericksonienne et d'hypnoalgésie pour agir sur la douleur physique et/ou psychique ressentie par le patient

Programme :**Jour 1 - Matin (3h30)****Les maladies neuro dégénératives apparentées Alzheimer**

Évaluation : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles

- Définition
- Troubles du comportement associés : déambulation, agressivité, refus de soin
- Fonctionnement

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 1 - Après-midi (3h30)

Généralités sur l'hypnose

- Définition de l'hypnose
- Nature et fonctionnement de l'hypnose
- Histoire de l'hypnose
- Cadre réglementaire de l'hypnose

Jour 2 - Matin (3h30)

Comprendre la communication hypnotique et l'intégrer

- L'importance de la communication : La place de la parole et de la verbalisation dans le soin.
- Communication verbale et non verbale (proxémie, positionnement, regard, toucher et être touché, les difficultés de la communication verbale, écoute active et reformulation

Jour 2 - Après-midi (3h30)

Structure de l'hypnose

- Déroulement d'une séance
- Positionnement du soignant
- Langage de l'hypnose: langage positif
- L'anamnèse
- Signe indicateur de trans
- Sortie de trans ou réassociation

Jour 3 - Matin (3h30)

Découvrir la réalité des phénomènes hypnotiques et les expérimenter

- Travail en groupe et en binôme
- Les techniques inductives
- Différentes techniques d'inductions seront ici présentées.
- Le travail sous hypnose
- Démonstrations et analyse de films en situation
- Exercices pratiques mettant en œuvre des pratiques d'hypnose

Jour 3 - Après-midi (3h30)

Amélioration des pratiques

- Réfléchir à la mise en place des techniques d'hypnose Ericksonienne dans les pratiques en vue d'amélioration individuelles et collectives au sein des services.
- Formalisation d'objectifs/actions individuels et collectifs d'amélioration des pratiques professionnelles au sein de son service
- Evaluations individuelles, évaluation collective.
- Organisation de la mise en place post formation envisagée dans le cadre de l'activité

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques sont essentiellement différenciées. Centrées sur les besoins et les attentes des participants, elles s'attachent à permettre l'expression et l'analyse du vécu et de l'éprouvé des stagiaires.

La dynamique de groupe restreint et l'usage de mises en situation permet l'appropriation des savoirs abordés au travers des échanges et d'une dynamique d'auto-évaluation.

Cette pédagogie mobilise aussi bien des méthodes affirmatives (apports théoriques et mise en pratique) que des méthodes interrogatives (questionnement et étayage à la pratique) et actives (analyse du vécu et de l'éprouvé).

Les moyens pédagogiques : video, diaporamas interactifs, mises en situation, atelier démonstration, analyse de la pratique

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation, expérimentations.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**STAGE : COMPRENDRE ET GÉRER LES MINI-CONFLITS
AVEC LES FAMILLES EN EHPAD****Référent relations avec les familles de personnes âgées accueillies
en structures spécialisées ou accompagnées à domicile**

« L'échec à percevoir l'humanité profonde d'autrui constitue l'une des plus grandes causes de conflits en ce monde. » (Okakura)

Et si la plupart des mini-conflits en EHPAD relevaient de ce concept ?
Si il suffisait de voir derrière les mots : l'inquiétude, l'agacement, ou autres sentiments qui dans la plupart des cas, masquent mal le désir des familles de concourir au bien-être du proche sans savoir comment ?
Alors, les équipes, comprenant mieux les tourments qui traversent l'esprit des aidants, seraient d'avantage en mesure de les « aider », de les mettre sur la voie.

Tel est l'enjeu de ce stage.

Public :

Ce stage est destiné aux personnels soignants, d'animation et administratifs des établissements (EHPAD, Hôpitaux Locaux,...) ainsi qu'aux SSIAD.

Objectifs / Compétences visées :

- Identifier des enjeux de relations avec des familles
- Déterminer un cadre adapté à la gestion de relations avec des familles en fonction des contextes et des enjeux
- Gérer des accueils de familles et d'aidants dans des structures de soin et d'hébergement
- Gérer et animer des entretiens avec des familles, communiquer, informer des familles sur des évolutions de situations de personnes suivies
- Anticiper et gérer des réactions de familles en lien avec des situations,
- Accompagner des familles dans l'accueil et la réception d'annonces et d'informations concernant des personnes malades, fragilisées, etc.
- Identifier des situations à risques, potentiellement problématiques et/ou conflictuelles avec des familles
- Collecter des données et des informations sur des situations de personnes, de résidents, de familles, d'aidants naturels, pour adapter la gestion des relations
- Définir des cadres et préciser des objectifs de communication avec des familles
- Adapter sa posture, son vocabulaire et son écoute à des situations de familles, des contextes et des situations,
- Accueillir et gérer des réactions de familles dans des situations données et dans l'accueil d'informations spécifiques
- Savoir réagir et gérer des réactions impulsives et/ou violentes, adapter ses propres réactions en tant que professionnel
- Se prémunir en tant que professionnels des impacts psychologiques liés à la gestion de relations complexes et/ou problématiques

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)****Tour de table**

Que recèle vraiment le "sentiment d'abandon" vécu par les familles ?
Comment se construisent les craintes irrationnelles de la maison de retraite
"L'anxiété de séparation" chez certains sujets âgés
L'histoire de Jean-Pierre F.
Que devraient savoir les familles ?
Plan d'accompagnement en 7 points

Jour 1 - après-midi (3h30)

Pourquoi et comment la culpabilité de certaines familles peut entraîner le harcèlement des équipes ?
Comment expliquer aux familles qu'elles ont fait le "bon choix" en confiant un parent en Institution ou en faisant intervenir un SSIAD ?
Comment parler avec les familles de cette culpabilité ?
Comment tenter de sortir des « petits conflits quotidiens » avec certaines familles ?
Reformuler / Questionner

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - matin (3h30)**Les conflits récurrents**

Exemple de conflits récurrents

Quel est le sens caché de ces conflits ?

Décider que faire face à ces conflits...

Jour 2 - après-midi (3h30)**Quelques conseils sur la gestion des conflits**

Transmettre à la hiérarchie...

Quelques affirmations sur la vie en maison de retraite

Conclusion**Méthodes pédagogiques**

Apports théoriques, exposés interactifs, études de cas et mises en situation.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluation

A travers les mises en situation

Formateur-trice

Psychologue

STAGE : OPTIMISER L'ACCUEIL DES RÉSIDENT(E)S EN EHPAD**Le contexte**

- Les 3 premières semaines sont importantes pour une bonne intégration d'un(e) résident(e) en Institution.
- Faut-il « leur laisser le temps de s'adapter et leur en demander le moins possible les premiers temps » ?
- Faut-il demander de l'aide aux familles et comment ?
- Comment gérer le désarroi d'un(e) résident(e) qui n'a pas choisi de venir dans l'établissement ?
- Etc.

Public

Equipes soignantes en EHPAD

Objectifs / Compétences visées

- Faire face au désarroi des résident(e)s
- Faire face au désarroi des familles.

Programme :**Jour 1 – matin (3h30)**

Tour de table

Que ressentent les Résident(e)s le premier jour ?

Comment accepter ce désarroi ?

Avant d'aller plus loin...

La théorie de la privation de la liberté ou de la néantisation par autrui...

Quel but fixer au séjour ?

Exemples de dialogues possibles

Jour 1 – après-midi (3h30)**La tentation du « laisser-aller »****Faire des efforts d'adaptation ?**

Les changements de comportements générés par la vie en institution.

Un(e) référent(e) ou marraine...

Composition de la fiche accueil du référent

L'orientation

Jour 2 – matin (3h30)**Inciter les résidents à nouer des liens sociaux**

Encourager

Rôle des familles

Comment remercier (féliciter) un résident ?

Faire intervenir la hiérarchie quand tout va bien...

Anticiper sur les problèmes matériels

Les résidents « référents »

Jour 2 – après-midi (3h30)

Le livret d'accueil

Parler de sujets « difficiles »

Scénario : La première rencontre de Mme LOUISE en Maison de Retraite

Rôle du référent accueil

Évaluer 17 aptitudes à développer grâce à un accueil efficace

Méthodes pédagogiques

Inutile de prendre des notes au cours de ce stage : très concret, il est accompagné d'un livret de conseils pratiques délivré sur clé USB. Ces stages répondent aux demandes concrètes des stagiaires face aux situations du quotidien.

Apports théoriques, mises en situation, études de cas.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Psychologue

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : LE SOIGNANT FACE AU MALADE D'ALZHEIMER**Public**

Ce stage est destiné aux équipes soignantes ainsi qu'aux cadres de santé. Il propose un panorama complet de la prise en charge des résident(e)s atteints de démences de type Alzheimer en unités ou secteurs spécialisés.

Programme :**Jour 1 – matin (3h30)**Tour de tableCerveau et mémoire

L'âge de la meilleure mémoire
Rôle de l'attention
3 niveaux d'attention
3 conduites mnémoniques

Jour 1 – après-midi (3h30)Cerveau et mémoire

Exemples de questions
Questionnaire N°1
Distribution des niveaux d'attention
Questionnaire N°2

Jour 2 – matin (3h30)Maladie d'Alzheimer et mémoire

Comment les résidents atteints de démences de type Alzheimer perçoivent-ils les informations ?
Pourquoi certaines réponses inadaptées ?
Questionnaire N°3

Jour 2 – après-midi (3h30)Comment communiquer...

A- SITUATION 1 : désorientation spatio-temporelle.
B- SITUATION 2 : Autres épisodes confusionnels
Les éléments pouvant provoquer des épisodes confusionnels

Jour 3 – matin (3h30)Comment réagir en cas de conflit...

Nécessité du questionnement
La re-formulation et les questions d'inflexion.
Entraînement à la reformulation + questions d'inflexion
Autres méthodes pour faire face à des refus
Quelles activités proposer ?

Jour 3 – après-midi (3h30)Sexualité et maladie d'Alzheimer**Jour 4 – matin (3h30)**Comment évaluer l'impact d'une « bonne communication »Comment distinguer agitation et agressivité ?

L'influence du caractère
Prévention de l'agitation
Comment réagir au moment de l'agitation
Après l'agitation...

Jour 4 – après-midi (3h30)Les Toilettes...

Après la toilette...

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 5 jours (7H00/jour) soit 35H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2425,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

7250,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 5 – matin (3h30)

Communication : établir le contact

Empathie ou compréhension ?

Les erreurs d'interprétation...

Les désorientations...

Ne plus reconnaître les personnes...

Jour 5 – après-midi (3h30)

Fugues et errance

Les Insomnies

Atténuer les craintes

Les difficultés à s'alimenter

Conclusion

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation.

Les stages répondent aux demandes concrètes des stagiaires face aux situations du quotidien. La formation alterne : apports théoriques, simulations et études de cas.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Psychologue

**STAGE : LES AUXILIAIRES DE VIE FACE AUX PATIENTS
ATTEINTS DE DÉMENCES DE TYPE ALZHEIMER****Public :**

Ce stage est destiné aux Auxiliaires de Vie en Institution et Services et Soins à Domicile.

Pré-requis :

Une expérience professionnelle de 6 mois dans ce domaine

Objectifs / Compétences visées :

- Comprendre en quoi les démences de type Alzheimer modifient les perceptions ou la vision du monde
- Comprendre en quoi les démences de type Alzheimer peuvent altérer la communication -
- Comprendre les réactions et les propos de ces personnes
- Savoir individuellement et en équipe répondre à l'agressivité et aux refus

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableCerveau et mémoire

L'âge de la meilleure mémoire
Rôle de l'attention
3 niveaux d'attention
3 conduites mnémoriques
Exemples de questions

Jour 1 - après-midi (3h30)Distribution des niveaux d'attentionMaladie d'Alzheimer et mémoire

Comment les résidents atteints de démences de type Alzheimer perçoivent-ils les informations ?
Pourquoi certaines réponses inadaptées ?

Jour 2 - matin (3h30)Comment communiquer...

OPTION 1
OPTION 2
OPTION 3

Les éléments pouvant provoquer des épisodes confusionnels
Comment réagir en cas de conflit...
Nécessité du questionnement

Jour 2 - après-midi (3h30)

La re-formulation et les questions d'inflexion
Autres méthodes pour faire face à des refus
Quelles activités proposer ?
Sexualité et maladie d'Alzheimer
Comment évaluer l'impact d'une « bonne communication »

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé, psychologue

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

*Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants*

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : AISANCE RELATIONNELLE AVEC LES PATIENTS ATTEINTS DE DÉMENCES DE TYPE ALZHEIMER**Public :**

Ce stage est destiné à toute personne travaillant en EHPAD, USLD, Accueils de jour, MAPAD, Institutions psychiatriques, ... (Soignant(e)s, Animateurs(trices), personnel administratif et technique,...) et Services et Soins à Domicile.

Pré-requis : une expérience professionnelle de 6 mois dans ce domaine

Objectifs / Compétences visées :

- Comprendre en quoi les démences de type Alzheimer modifient les perceptions
- Comprendre en quoi les démences de type Alzheimer peuvent altérer la communication - Comprendre les difficultés relationnelles avec certaines personnes au cours d'actes professionnels (soins, toilettes, nursing, repas, animations,...).
- Comprendre les réactions et les propos de ces personnes
- Savoir individuellement et en équipe répondre à toutes ces situations
- Et...rester zen au contact de ces patient(e)s

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableCerveau et mémoire

L'âge de la meilleure mémoire

Rôle de l'attention

3 niveaux d'attention

3 conduites mnémoriques

Exemples de questions

Jour 1 - après-midi (3h30)

Distribution des niveaux d'attention

Maladie d'Alzheimer et mémoire

Comment les résidents atteints de démences de type Alzheimer perçoivent-ils les informations ?

Pourquoi certaines réponses inadaptées ?

Jour 2 - matin (3h30)

Comment communiquer...

OPTION 1

OPTION 2

OPTION 3

Les éléments pouvant provoquer des épisodes confusionnels

Comment réagir en cas de conflit...

Nécessité du questionnement

Jour 2 - après-midi (3h30)

La re-formulation et les questions d'inflexion

Autres méthodes pour faire face à des refus

Quelles activités proposer ?

Sexualité et maladie d'Alzheimer

Comment évaluer l'impact d'une « bonne communication »

Jour 3 - matin (3h30)

Comment distinguer agitation et agressivité ?

L'influence du caractère

Prévention de l'agitation

Comment réagir au moment de l'agitation

Après l'agitation...

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 - après-midi (3h30)

Les Toilettes...

Après la toilette...

Communication : établir le contact

Empathie ou compréhension ?

Les erreurs d'interprétation...

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé, psychologue

STAGE : LE SOIGNANT FACE AU REFUS DE SOINS

Il n'est pas toujours facile d'inciter certains patients à domicile ou en institution à participer à un soin, une toilette, une douche,...

Public :

Ce stage est destiné aux équipes de soins.

Objectifs / Compétences visées :

- Expliquer les raisons de ces refus
- Proposer des techniques de présentation
- Savoir faire face et réagir efficacement face aux refus

Programme :**Jour 1 – matin (3h30)**Tour de tableLe contexte

- Les fonctions normatives et bienveillantes...
- Les comportements de soumission et de révolte
- Première conclusion

Pourquoi les résidents s'installent-ils dans les comportements de refus ?

- Les causes principales (et non avouées) des refus et des objections
- La présentation : comment avoir « tort » d'avoir « raison » ?

Jour 1 – après-midi (3h30)Les principes d'une présentation et d'une formulation efficace d'un soin ou d'une toilette

- La Nécessité d'un questionnement pertinent
- Les 2 principes de l'INCITATION
- Les limites des techniques d'incitation(noter) : à quel moment accepter un refus et dans quelles conditions

Jour 2 – matin (3h30)Quelle différence entre le patient atteint de la maladie d'Alzheimer et le patient « classique » ?Généralités

- Les traitements
- Comment les résidents atteints de démences de type Alzheimer perçoivent-ils les informations ?
- Pourquoi certaines réponses inadaptées ?
- Les hallucinations...
- Les éléments pouvant provoquer des épisodes confusionnels
- Les Insultes et les coups

Jour 2 – après-midi (3h30)Communication : l'attitude de la « belle-mère »Nécessité du questionnement (suite)

- La re-formulation et les questions d'inflexion
- Entraînement

Autres méthodes pour faire face à des refus

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 – matin (3h30)

Les toilettes animées...

Comment distinguer agitation et agressivité ?

L'influence du caractère

Prévention de l'agitation

Comment réagir au moment de l'agitation

Après l'agitation...

Les Toilettes...

Après la toilette...

La prosopagnosie : Ne plus reconnaître les personnes...

Jour 3 – après-midi (3h30)

Sexualité : quelques principes

Choisir les vêtements

Les congratulations...

Aspects juridiques

Refus de soins de la part du médecin

Refus de soins de la part du malade

Conclusion

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé ou psychologue

**STAGE : L'ART DU TOUCHER ET MASSAGE DANS LA RELATION D'AIDE
EN GÉRIATRIE ET PSYCHIATRIE****Module 1 : Découverte**

A travers les soins d'hygiène, la mobilisation corporelle des personnes, les actes techniques parfois agressifs ou douloureux, à travers aussi les gestes d'aide, de soutien, de consolation, le Toucher est bien au cœur du soin, de la relation éducative ou de l'accompagnement de personnes dépendantes...

Cette formation vous permettra d'être plus à l'aise dans la proximité sans être intrusif, répéter les gestes au quotidien sans les mécaniser, intégrer le Toucher comme support de la relation d'aide ou médiateur thérapeutique.

Public :

Aide soignant(e), infirmier(e), aide médico-psychologique, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien(ne), animateur(trice), aidants, assistant de vie sociale (A.V.S.)

Objectifs / Compétences visées :

A l'issue de ce stage, chaque participant(e) est capable de :

- Identifier l'intérêt d'une séance de Toucher,
- Acquérir une technique de Toucher juste,
- Élargir les potentialités de communication de la main : pouvoir exprimer le respect, la présence, l'écoute et percevoir les messages du corps à travers elle,
- Redonner du sens aux pratiques,
- Enrichir la relation par la qualité du geste et du toucher dans les soins quotidiens.

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableDétecter le besoin chez le résident

Observer et décoder les messages corporels

Mettre en place un cadre sécurisant qui permette à la personne de se ré-approprier respect, autonomie, confiance en elle et dignité

Jour 1 - après-midi (3h30)Le massage - Déroulement

Le toucher relaxant

Le toucher dynamisant

Les techniques du toucher « minute » détente, main, visage, cou, nuque (en fauteuil ou en lit)

Jour 2 - matin (3h30)Les bienfaits des massages

Au niveau physique

Au niveau émotionnel

Jour 2 - après-midi (3h30)

Apprendre à libérer le geste pour laisser émerger un toucher approprié aux besoins du patient

Apprendre des manœuvres de base simples et adaptées aux besoins spécifiques et aux conditions matérielles

Toucher spécifique pour les personnes atteintes de démences de type Alzheimer

Jour 3 - matin (3h30)

Réhabiliter le toucher auprès des personnes dont la relation au toucher est conflictuelle ou chargée d'ambiguïté et de craintes

Être en mesure de transformer les gestes professionnels en moment de présence et d'écoute

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4530,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 - après-midi (3h30)

Toucher et respiration (apprentissage de la relaxation)

Apprendre à se détendre, se ressourcer, mieux respirer et prendre soin de soi pour se rendre disponible à l'autre

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés et de mise en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice :

Praticien en Techniques psycho-corporelles ou psychomotricien

STAGE : LA COMMUNICATION PAR LE TOUCHER**Module 2 Approfondissement**

La communication par le Toucher est une façon d'aborder l'autre basée sur le respect, l'écoute, la disponibilité et la tendresse. C'est une formation de travail approfondi sur soi pour accroître sa présence à soi-même, sa qualité d'être, sa présence effective à l'autre, de façon globale mais aussi plus spécifiquement au niveau du Toucher.

Public :

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite améliorer son Toucher dans sa vie professionnelle. Approfondissement du 1er module « L'Art du Toucher-massage dans la Relation de Soins »

Objectifs / Compétences visées

- Accroître la qualité d'être du professionnel, sa présence à lui-même et à l'autre
- Prendre conscience de tout ce qui est en jeu au niveau du Toucher
- Apprendre à développer sa capacité perceptive et sa qualité de présence dans le contact

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**

Accueil des participants-modalités d'organisation / recueil des attentes / 1er représentation du schéma corporel / apport théorique sur l'importance du toucher / travail sur les ressentis corporels

Jour 1 - après-midi (3h30)

Apport théorique sur l'intention et la réciprocité / travail sur les ressentis par un automassage avec objet / travail en binôme avec objet.

Jour 2 - matin (3h30)

Échauffement corporel et retours sur les apports de la veille / apport théorique sur les conditions d'un toucher adapté / exercices de mise en attention / révision des protocoles de toucher vus au module 1

Jour 2 - après-midi (3h30)

Mise en condition / Mise en situations pratiques entre participants selon les protocoles du module 1 / apport théorique sur le toucher « thérapeutique » / débriefing de la journée

Jour 3 - matin (3h30)

Echauffement corporel / mise en situation du toucher thérapeutique entre participants.

Jour 3 - après-midi (3h30)

Mise en situation du toucher « thérapeutique » entre participants avec changements des binômes / Seconde représentation du schéma corporel / bilan du stage / évaluation à chaud.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apport théorique, temps d'analyse des expériences articulées avec le vécu professionnel de chacun, temps de réflexion, temps de mise en pratique
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Praticien bien-être ou psychomotricien

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4530,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : OPTIMISER LE TEMPS DES REPAS EN INSTITUTION**Public :**

Ce stage est destiné aux agents chargés de servir les repas et d'aider les résidents à manger.

Objectifs / Compétences visées :

- Aider les patients-résidents à prendre du plaisir au repas.

Programme :**Jour 1 – matin (3h30)**Tour de tableL'alimentation et la personne âgée en EHPAD

- Vieillesse et besoin nutritionnel
- Diététique
- Place des repas dans le quotidien
- La difficulté à s'alimenter
- Le refus de s'alimenter
- La dénutrition
- Adaptation alimentaire

Jour 1 – après-midi (3h30)L'installation pendant le repas

- Le confort
- Le matériel

Accompagner pendant le repas

- Ambiance
- Présentation du repas
- Accompagnement par le geste
- Accompagnement par la parole
- Fonction sociologique du repas, créer du lien

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Diététicienne

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 1 jour (7H00/jour) soit 7H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

1450,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

**STAGE : PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE
ET DURABLE EN ETABLISSEMENT****Public concerné :**

Equipes de restauration, de cuisine et de direction

Pré-requis :

Exercer au sein des cuisines d'un établissement médico-social ou de santé

Objectifs / Compétences visées :

- Inscrire la Charte nationale pour une alimentation responsable et durable dans le projet d'établissement
- Informer, sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs à la démarche
- Faire évoluer les habitudes au sein de l'établissement
- Etablir un plan d'action pour l'établissement et constituer un tableau de bord permettant d'assurer le suivi et d'évaluer l'impact des actions menées
- S'inscrire dans le cadre d'une démarche de développement durable et d'éco-responsabilité
- Prendre conscience de la problématique du gaspillage alimentaire
- Maîtriser les différents facteurs occasionnant le gaspillage alimentaire
- Initier aux changements de comportements

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableInscription d'une démarche d'alimentation responsable au sein d'un projet d'établissement

Dimension institutionnelle

Implication des usagers et de l'ensemble des acteurs

Démarche qualité

Charte nationale pour une alimentation responsable et durable dans le projet d'établissement

Les enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire :

Environnement

Economie

Dimension éthique-sociale

L'alimentation : un enjeu de santé

L'approvisionnement local et les circuits courts

Les actions concrètes de lutte contre le gaspillage alimentaire

Jour 1 - après-midi (3h30)Travail en groupe

Identification des causes du gaspillage alimentaire au sein de l'établissement

Proposition de solutions afin de pallier au gaspillage alimentaire

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Brainstorming en début de formation sur le thème abordé
 - Support diaporama
 - Apports théoriques
 - Echanges d'expériences vécues
 - Illustrations à base d'exemples concrets
 - Travaux en sous-groupes sur l'identification des causes du gaspillage alimentaire au sein de l'établissement
- Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Moyens techniques :

Chaque participant se verra remettre le diaporama et un document présentant l'ensemble des aspects théoriques abordés ainsi qu'une bibliographie associée.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 1 jour (7H00/jour) soit 7H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

585,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

1650,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Évaluation de stage :

Évaluation par questionnaire à la fin de chaque session de formation afin de recenser les connaissances acquises par les stagiaires.

Tour de table en fin de formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice :

Formatrice dans le secteur médico-social, de la gérontologie et de l'accompagnement de la dépendance

STAGE : INTRODUIRE LE BIO EN RESTAURATION EN ETABLISSEMENT**Public concerné :**

Équipes de restauration, de cuisine et de direction.

Pré-requis :

Exercer au sein des cuisines d'un établissement médico-social ou de santé

Objectifs / Compétences visées :

- Sensibiliser les acteurs sur la démarche Bio
- Faire comprendre que l'introduction de produits biologiques en établissements médico-sociaux doit être menée dans une démarche de projet et intégrée au projet d'établissement
- Donner les moyens à l'établissement afin qu'il puisse élaborer un projet Bio adapté à ses spécificités au sein du service de restauration
- Proposer des outils en vue de réaliser un diagnostic afin d'identifier les ressources, les difficultés et les contraintes du contexte local.
- Comprendre les enjeux du Bio en restauration au sein de l'établissement
- Initier aux changements de comportements

Programme du stage :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de table

Le Bio c'est quoi et pourquoi l'intégrer dans un projet d'établissement ?

Quel regard sur le Bio dans le secteur médico-social ?

Innover par le Bio en établissement : nécessité d'une démarche interne fédérant l'ensemble des acteurs

Connaître les filières Bio locales

Outils pour dresser un diagnostic interne en service de restauration

Les compétences disponibles au sein l'établissement ; les besoins en formation du personnel

Réaliser un calendrier d'introduction des produits Bio

Accompagner l'arrivée des produits Bio au sein du service restauration

Jour 1 - après-midi (3h30)Travail en groupe

Comment communiquer sur la démarche du Bio au sein de l'établissement afin que l'ensemble des acteurs soient mobilisés autour de ce projet ?

Quelles mesures simples permettraient de limiter le surcoût occasionné par l'introduction des produits Bio au sein de l'établissement ?

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Brainstorming en début de formation sur le thème abordé
- Support diaporama
- Apports théoriques
- Echanges d'expériences vécues
- Illustrations à base d'exemples concrets
- Travaux en sous-groupes

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Moyens techniques :

Chaque participant se verra remettre le diaporama et un document présentant l'ensemble des aspects théoriques abordés ainsi qu'une bibliographie associée.

Evaluation de stage :

Evaluation par questionnaire à la fin de chaque session de formation afin de recenser les connaissances acquises par les stagiaires.

Tour de table en fin de formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice :

Formatrice dans le secteur médico-social, de la gérontologie et de l'accompagnement de la dépendance

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 1 jour (7H00/jour) soit 7H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

585,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

1650,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : L'ECONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX AIDES TECHNIQUES**Public :**

Equipes soignantes, aux personnels technique, aux référents du matériel médical et aux personnels de direction

Pré-requis :

Avoir une expérience sur la compréhension et l'utilisation des aides techniques

Objectifs / Compétences visées :

- Comprendre l'Économie Circulaire, son contexte général et ses applications dans le champ spécifique des établissements médico-sociaux.
- S'appuyer sur les piliers de l'Économie Circulaire afin de mettre en place un projet interne à l'établissement
- Sensibiliser et fédérer l'ensemble des acteurs de l'établissement autour d'un projet éco-responsable
- Augmenter la durée de vie des aides techniques et optimiser la durée d'utilisation des matériels
- Prendre conscience des différents aspects d'une démarche d'Économie Circulaire
- Maîtriser le concept d'Économie Circulaire et savoir l'appliquer en établissement
- Initier aux changements de comportements

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de table

L'économie du linéaire au circulaire : un concept à prendre en compte dans les établissements médico-sociaux

L'aide technique : un bien de consommation

Regard(s) sur l'aide technique

Le cycle de vie d'une aide technique dans l'établissement (nettoyage, maintenance, suivi, etc...)

Place de l'aide technique dans les lieux de vie de l'établissement

Comment mettre en place et assurer le suivi d'une démarche d'Economie Circulaire des aides techniques au sein d'un établissement

Identifier en internes les ressources, les besoins et les difficultés propres à l'établissement

Faire émerger des nouvelles pratiques éco-responsables.

Jour 1 - après-midi (3h30)Travail en groupe

Identification des aides techniques non utilisées dans l'établissement

Proposition de solutions afin d'intégrer une démarche d'Economie Circulaire

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Brainstorming en début de formation sur le thème abordé
- Support diaporama
- Apports théoriques
- Échanges d'expériences vécues
- Illustrations à base d'exemples concrets
- Travaux en sous-groupes sur l'identification des aides techniques non utilisées au sein de l'établissement

Moyens techniques :

Chaque participant se verra remettre le diaporama et un document présentant l'ensemble des aspects théoriques abordés ainsi qu'une bibliographie associée.

Évaluation du stage :

Évaluation par questionnaire à la fin de chaque session de formation afin de recenser les connaissances acquises par les stagiaires.

Tour de table en fin de formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice :

Formatrice dans le secteur médico-social, de la gérontologie et de l'accompagnement de la dépendance, expérience dans l'Economie Circulaire des Aides Techniques

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 1 jour (7H00/jour) soit 7H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

585,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité à charge des participants

Formation intra-établissement :

1650,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

**STAGE : EQUIPES SOIGNANTES FACE AUX PATIENTS ATTEINTS DE
DÉMENCES TYPE ALZHEIMER EN ACCUEIL DE JOUR****Public**

Ce stage est destiné aux équipes soignantes en Accueil de Jour.

Pré-requis : une expérience professionnelle de 6 mois dans ce domaine.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre en quoi les démences de type Alzheimer modifient les perceptions ou la vision du monde
- Comprendre en quoi les démences de type Alzheimer peuvent altérer la communication -
- Comprendre les réactions et les propos de ces personnes
- Savoir individuellement et en équipe répondre à l'agressivité et aux refus
- Communiquer efficacement avec les familles

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableCerveau et mémoire

L'âge de la meilleure mémoire

Rôle de l'attention

3 niveaux d'attention

3 conduites mnémoriques

Exemples de questions

Jour 1 - après-midi (3h30)

Distribution des niveaux d'attention

Maladie d'Alzheimer et mémoire

Comment les résidents atteints de démences de type Alzheimer perçoivent-ils les informations ?

Pourquoi certaines réponses inadaptées ?

Jour 2 - matin (3h30)

Comment communiquer...

Les éléments pouvant provoquer des épisodes confusionnels

Comment réagir en cas de conflit...

Nécessité du questionnement

Jour 2 - après-midi (3h30)

La re-formulation et les questions d'inflexion

Autres méthodes pour faire face à des refus

Quelles activités proposer ?

Sexualité et maladie d'Alzheimer

Comment évaluer l'impact d'une « bonne communication »

Jour 3 - matin (3h30)

Comment distinguer agitation et agressivité ?

L'influence du caractère

Prévention de l'agitation

Comment réagir au moment de l'agitation

Après l'agitation...

Jour 3 - après-midi (3h30)

Les Toilettes...

Après la toilette...

Communication : établir le contact

Empathie ou compréhension ?

Les erreurs d'interprétation...

Communiquer avec les familles

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1455,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé, psychologue

**STAGE : COMMENT ACCOMPAGNER EFFICACEMENT LES PERSONNES
HANDICAPÉES VIEILLISSANTES ?**

Si en 1950, la médecine enseignait que l'on pouvait tout au plus espérer qu'une personne touchée par une trisomie 21 atteigne une vingtaine d'années, 70% des personnes touchées par cette maladie vivent aujourd'hui au-delà de 50 ans... Cette longévité est une bonne nouvelle qui incite les établissements à faire évaluer leurs pratiques.

Public :

Équipes soignantes et médico-sociales (A.M.P., A.S., IDE, Moniteurs d'Ateliers, Moniteurs-Educateurs, Educateurs spécialisés,...) à domicile ou en institution (ESAT, Foyers occupationnels, Hébergement temporaire, SAVS, SAMSAH, Foyers d'hébergement, MAS, FAM, Accueil temporaire, SA*...) concernés par le vieillissement des personnes handicapées.

*Les services d'accompagnement (SA), les foyers expérimentaux, les foyers d'accueil polyvalent et d'accueil temporaire sont des structures récemment créées.

Les SA ont été créés suite à la loi de 2005, et visent à développer le maintien à domicile des personnes handicapées.

Pré-requis

Aucun

Objectifs / Compétences visées

- Analyser et optimiser les divers modes d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- Inventer des modalités nouvelles d'accompagnement qu'appelle le vieillissement de ces personnes.

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableComprendre : Généralités

Généralités sur la réglementation et l'évolution historique du handicap pour mieux saisir les enjeux de l'évolution de l'espérance de vie des personnes handicapées (dont la variabilité de la longévité des personnes handicapées)

Jour 1 - après-midi (3h30)Comprendre : Quels accompagnements

Quels accompagnements des personnes en situation de handicap ? (Paralysie Cérébrale, Autisme, Polyhandicaps, Déficience visuelle avec troubles associés, Trisomie 21,...)

Les signes de l'irruption de la maladie d'Alzheimer chez les personnes âgées handicapées

Jour 2 - matin (3h30)Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées

- Difficultés à maintenir les liens familiaux et sociaux
- Intensification de la fatigabilité
- Difficultés de mémorisation
- Perte de dynamisme

Jour 2 - après-midi (3h30)Comment agir face aux conséquences du vieillissement des personnes handicapées (suite)

- Perte progressive d'autonomie
- Apparition de nouvelles déficiences,
- Difficultés à se projeter dans l'avenir

Jour 3 - matin (3h30)

Quels accompagnements des personnes en situation de handicap ?
Quelles techniques spécifiques à un type de handicap (Paralysie Cérébrale, Autisme, Polyhandicap, Déficience visuelle avec troubles associés,...)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 - après-midi (3h30)

Gestion des patients handicapés mentaux dans un EHPAD

Les principes pour accompagner ces personnes et faire évoluer la prise en charge dans le temps

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, d'analyses de situation d'exercices relationnels de mises en situation et d'études de cas

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Formatrice en gérontologie, diplômée en Alzheimerologie

STAGE : FIN DE VIE : QUEL PROJET ?

Il y a un avant et un après. Lorsque vous entendez votre médecin dire : « votre situation est devenue critique, le pire est à craindre dans les semaines à venir » un grand trouble vous envahit.

Vous avez besoin de sollicitude, bien sûr mais aussi de mettre de l'ordre dans tout ça pour vivre au mieux cette nouvelle étape.

Les équipes en EHPAD doivent vous y aider de la meilleure manière possible. C'est la raison de ce stage.

Public

Ce stage est destiné aux équipes soignantes

Objectifs / Compétences visées

- Construire un projet de Fin de vie c'est-à-dire :
- Avoir une définition claire et commune de : la mort, le deuil et les soins palliatifs
- Identifier les besoins, les désirs et savoir analyser les discours, silences et comportements des personnes en fin de vie et de leur entourage ;
- Avoir une vision collective de l'enjeu
- Maîtriser les étapes de ce « trajet » et leur impact (désarroi, colère, tristesse,...)
- Communiquer plus efficacement dans ces situations

Programme**Jour 1 - matin (3h30)****Comprendre**

Tour de table

Généralités à propos de la mort

Les connaissances essentielles autour de la fin de vie et du cadre réglementaire
Les soignants et l'accompagnement en fin de vie

Jour 1 - après-midi (3h30)**Comprendre (suite)**

Le droit au respect de la dignité de la personne malade (article L. 1110-2)

Les différentes façons d'appréhender la fin de vie

Soins curatifs et soins palliatifs-Spécificité gériatrique

Jour 2 - matin (3h30)**Agir**

Prise en compte de la douleur (évaluer, transmettre, soulager)

Approche des aspects spirituels, culturels et religieux de la mort

Travail et processus de deuil pour la personne et l'entourage

Accompagner la famille de la personne

Quels besoins de la personne en fin de vie et quelles réponses à apporter ?

Jour 2 - après-midi (3h30)**Agir (suite)**

Superposition efficace de la communication verbale et non-verbale

La juste distance dans l'accompagnement

Le travail d'équipe, la démarche institutionnelle face à la fin de vie, au décès

Les résonances personnelles face à la fin de vie, à la mort.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé ou psychologue

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage intra établissement

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

STAGE : APPROCHE ET STIMULATION MULTI-SENSORIELLE

Cette formation permet une compréhension d'un concept de type Snoezelen pour mettre en place l'utilisation d'un espace multi sensoriel (ou chariot) afin de communiquer et d'accompagner les personnes âgées et/ou handicapées autrement.

Public

Tous les professionnels de proximité et d'encadrement d'EHPAD, FAM, Foyer de vie

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre le concept Snoezelen la stimulation multi sensorielle.
- Mettre en pratique au quotidien de l'approche Snoezelen
- Réfléchir concrètement au fonctionnement d'un espace sensoriel
- S'approprier les deux axes fondamentaux de travail en éveil sensoriel : la détente et la stimulation sensorielle.
- Découvrir et expérimenter des exercices et des techniques sensorielles adaptées à la population
- Développer les qualités d'être et de présence indispensables à l'accompagnement (savoir être)

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**Présentation/Tour de table

Attentes spécifiques des participants

Le concept de type Snoezelen

Présentation du concept
Importance et effets de la stimulation sensorielle

Adaptation du concept en gériatrie

Les principales pathologies du vieillissement
Troubles psycho-comportementaux dans le cadre des démences
Impact de la stimulation multi sensorielle sur les troubles psycho-comportementaux
Intérêt du concept dans le cadre de l'accompagnement de fin de vie et soins palliatifs

Jour 1 - après-midi (3h30)Conception de la salle / chariot

Matériel de stimulation sensorielle : stimulations visuelles, auditives, tactiles, olfactives et gustatives
Utilisation du matériel

Les différents types de séance

Déroulement type d'une séance de stimulation multi sensorielle
Séance de détente
Séance de stimulation sensorielle

Jour 2 - matin (3h30)Techniques spécifiques à médiation corporelle

Mobilisation passive
Toucher massage/ massage relationnel
Relaxation

Jour 2 - après-midi (3h30)Préparation de séance et étude de cas

Découvrir et utiliser les matériels existants
Séance : Fréquence - Temps Rythmes -Types
Indications et contre indications
Choix des résidents pouvant bénéficier d'une séance de stimulation multi-sensorielle
Choix du type de séance
Choix des stimulations proposées
Comment préparer et adapter la salle/chariot pour une séance

Mise en pratique

Réalisation de séances avec les résidents choisis (différents types de séances/différents types de troubles)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 - 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4950,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 - matin (3h30)

Mise en pratique (suite)

Réalisation de séances avec les résidents choisis (différents types de séances/différents types de troubles)

Analyse de séance

Analyse et échange de pratiques

Stimulation multi sensorielle au quotidien : comment utiliser la stimulation multi sensorielle pour prévenir et apaiser les troubles du comportement au quotidien

Jour 3 - après-midi (3h30)

Les outils de suivi

Grille d'observation

Évaluation et suivi

Profil sensoriel

Référent : missions et responsabilités

Evaluations et suivis en équipe pluridisciplinaire (comment mettre en place une traçabilité dans le dossier informatisé, transmissions ciblées, réunions de suivi, sensibilisation...)

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et mise en pratique, temps d'analyse des expériences corporelles articulées avec le vécu professionnel de chacun, temps de réflexion sur l'élaboration d'une autre qualité de relation.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

STAGE : FAIRE FACE AUX SITUATIONS DIFFICILES ET PRÉVENIR LA MALTRAITANCE GRÂCE À L'HYPNOSE**Public visé et pré-requis**

Tout professionnel travaillant au contact des personnes âgées au sein de la structure médico-sociale.

Objectifs / Compétences visées :

- Mettre en œuvre des techniques d'hypnose simples destinées à réaliser un soin plus confortable (réfection d'un pansement, toilette, soins d'escarres, mobilisation, ...),
- Proposer aux résidents des techniques d'hypnose simples, rapides et efficaces, permettant d'agir sur les composantes douloureuses et anxiogènes,
- Déployer des techniques d'hypnose Ericksonienne, classique et conversationnelle, lors d'un soin,
- Mettre en place des séances d'hypno-relaxation individuelles et de groupe,
- Faciliter la relation thérapeutique,
- Améliorer la communication.

Le contexte :

La bientraitance, thème retenu par l'ANESM en 2008, a donné lieu à une recommandation cadre car elle englobe de multiples autres questions et correspond à un angle d'approche spécifique des institutions médico-sociales et de ce qui s'y joue. Si elle concerne toutes les structures en général, elle est à reconstruire dans chaque établissement, ou à domicile, selon la spécificité et à réinventer pour chaque situation particulière. A la fois réflexion permanente à mettre en œuvre et pratique à mettre en place : elle se pense mais aussi elle s'agit concrètement. Et, surtout elle concerne tous les acteurs : usagers, familles et entourages proches, professionnels, encadrement.

Apport de l'hypnose ericksonienne dans la conception d'un projet de soin et d'un rapprochement empathique du résident en EHPAD

La théorie de l'hypnose médicale tend à faire admettre la persistance d'une vie psychique de type hypnotique dissociée du déclin cognitif. Cette notion est fondamentale en gériatrie car elle redonne du sens et de l'humanité à l'équipe soignante, à la famille, à l'entourage de nos résidents déments, crépusculaires ou en fin de vie. Auto hypnose pour la gestion du stress des équipes avec ou sans la présence d'un espace de relaxation et pour l'amélioration du sommeil de certains résidents. Les bienfaits induits par l'hypnothérapie permettent aussi et surtout de « transcender » la relation soignant-soigné (rapprochement empathique).

Programme**Jour 1 - matin (3h30)****Introduire l'intervention de formation et inscrire les participants dans une démarche réflexive**

- Présentation des participants, de l'intervenant, du déroulement des journées.
- Identification des attentes, questionnements et besoins des participants.
- Validation, avec le groupe, des objectifs de la formation.

Définir la notion de maltraitance et les différentes formes qu'elle revêt.**Analyser les facteurs de risque de maltraitance**

- De la négligence à la maltraitance : mauvais traitement à l'égard de la personne âgée.
- Les différents types de maltraitance : physique psychologique, financière, civique, médicale et/ou médicamenteuse, négligences passives et négligences actives.
- Maltraitements à domicile / maltraitements en institution.

Jour 1 - après-midi (3h30)**Connaître les facteurs de risques de maltraitements**

- Maltraitance au regard de la vulnérabilité due à l'âge.
- Absence de communication, perte de l'autonomie, dépendance vis-à-vis du soignant.
- Les troubles du comportement et les risques de maltraitance qu'ils induisent.
- Manque de motivation, charge de travail physique et mentale lourde, sentiment de non reconnaissance du travail effectué, identification projective... provoquant stress, épuisement, burn-out.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :
Stage intra établissement

Formation intra-établissement :
4950,00€ TTC / groupe
Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Synthèse de la première journée

Jour 2 - matin (3h30)

Identifier les besoins et les attentes de la personne âgée, en fonction des déficiences, et savoir apporter des réponses adaptées avec différentes techniques d'induction hypnotique

- Les troubles du comportement et les risques de maltraitance qu'ils induisent.

L'importance de la communication

- La place de la parole et de la verbalisation dans le soin.
- Communication verbale et non verbale (proxémie, positionnement, regard, toucher et être touché,
- les difficultés de la communication verbale, écoute active et reformulation...

Jour 2 - après-midi (3h30)

Connaitre les bases de l'hypnose médicale et de l'hypnose conversationnelle afin de faire face aux situations difficiles

- Face à l'agressivité, quelle attitude ? Quelle parole ? Quelle stratégie ?
- L'importance du travail en équipe (cohérence, relais, ressources).
- La présence consciente
- Focalisation
- Dissociation de l'attention
- Techniques de retour à une expérience agréable
- Potentiel et limite
- analgésiques des phénomènes hypnotiques

Jour 3 - matin (3h30)

Connaitre les risques d'épuisement professionnels

Manque de motivation, charge de travail physique et mentale lourde, sentiment de non reconnaissance du travail effectué, identification projective... provoquant stress, épuisement, burn-out. Passer du « faire des soins » au « prendre soin »

Jour 3 - après-midi (3h30)

Connaitre les techniques de l'auto hypnose

- Les bases de l'auto hypnose
- L'intérêt des techniques de relaxation et apprentissage

Synthèse de la formation

Méthodes pédagogiques et techniques :

La démarche pédagogique de l'intervenant privilégiera l'inter-activité et s'appuiera de manière privilégiée sur l'expérience professionnelle des participants - apports théoriques et pratiques - mises en situation et jeux de rôle - Utilisation de l'outil pédagogique SIMULAGE- un support pédagogique ayant trait au programme sera distribué à chaque participant sous format papier
Moyens techniques : salle équipée de tables et chaises, paperboard et vidéoprojecteur

La mallette MOBQUAL Bientraitance

Les outils HAS FORAP pour le déploiement de la bientraitance

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice :

Infirmière clinicienne conseillère en santé ; praticienne en relation d'aide et hypnothérapie . Spécialisée gérontologie et maladies neurodégénératives.

STAGE : UN BON RIRE ET ÇA REPART**(cohésion d'équipe dans la bonne humeur pour mieux faire face)**

« Faire rire, c'est faire oublier. Quel bienfaiteur sur la terre, qu'un distributeur d'oubli ! » (Victor Hugo)

Public concerné

Equipes soignantes et hôtellerie

Pré-requis :

Exercer depuis 3 mois en établissement gérontologique

Objectifs / Compétences visées :

- Bénéficier des bienfaits du rire.
- Améliorer sa maîtrise émotionnelle en situation stressante.
- Devenir acteur et gestionnaire de son propre stress et de celui de son environnement, notamment avec le rire.
- Travailler ensemble et avec plaisir.

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableConnaître le stress

Définition du stress.

Ses causes.

Ses conséquences.

Repérer les signaux d'alerte.

Jour 1 - après-midi (3h30)Découvrir le yoga du rire

L'historique

Les fondements

Son créateur

Séances de yoga du rire

Jour 2 - matin (3h30)Comprendre pourquoi il est bon de rire

Les bienfaits physiologiques

Les bienfaits psychologiques

Les bienfaits émotionnels

Les bénéfices du rire en entreprise

Améliore l'état physiologique, psychologique et émotionnel

Encourage une performance optimale

Favorise la créativité

La création d'un esprit d'équipe

Jour 2 - après-midi (3h30)Travail en groupe

Le rire comme outil d'amélioration de la relation soignant/soigné.

Le rire comme outil d'amélioration de la connivence pour les équipes soignantes, notamment en situation d'urgence.

Identifier le rituel pour que les jours de grands stress soient aussi des journées de fous-rires.

Méthodes pédagogiques :

Cette journée se fonde sur une alternance de théorie, d'exercices, d'expérimentations (Yoga du rire, musicothérapie, voix, mouvement, relaxation)

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Formateur(trice) :

DU Gérontologie
DU Art thérapie
Certificat Musicothérapeute
Professeure de Yoga

Evaluations :

A partir des expérimentations

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**STAGE : LA FONCTION D'INFIRMIER(E) RÉFÉRENT(E)
COORDINATEUR (TRICE)**

Etre infirmier référent en EHPAD nécessite des connaissances spécifiques en gérontologie et en gériatrie ainsi que des compétences en gestion des ressources humaines. L'IDEC doit aussi maîtriser l'aspect organisationnel (versus sanitaire et versus médico-social) de l'Ehpad ainsi que la place de celui-ci au sein de son environnement social, médico-social et sanitaire afin que ses résidents aient une place préservée au cœur de la cité.

Public

IDEC exerçant en ehpad ou ayant le projet de devenir IDEC

Objectifs / Compétences visées

- Situer la place contemporaine de la personne âgée
- Comprendre lorsque la vieillesse devient pathologique
- Analyser le parcours de soin des personnes âgées malades
- Appréhender le management de l'équipe de soins
- Caractériser l'Ehpad

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableLa place contemporaine de la personne âgée dans la société

- Panorama des droits des résidents soignés et en fin de vie
- Les notions éthiques fondamentales et leurs enjeux
- Des chartes éthiques protectrices de la vulnérabilité du grand âge et aidantes pour les professionnels confrontés à des prises en charges et questionnements complexes
- Lorsque l'EHPAD subit les représentations sociales de la vieillesse
- Les familles partenaires du soin, accompagnante et accompagnée

Lorsque la vieillesse devient pathologique

- Vieillir et le bien vieillir : entre injonction et prévention de santé publique
- Fragilité et vulnérabilité = la gestion des risques et conduite soignante à tenir (prévention, dépistage précoce, agir vite en équipe pluridisciplinaire) : chutes, dénutrition, fausses routes, douleur, escarres, polymédication, contention, cognition)
- Identifier les personnes fragiles et évaluer précocement les risques
- Soigner et prendre soin de la personne âgée malade
- La bientraitance ultime protection de la vulnérabilité

Jour 1 - après-midi (3h30)Le parcours de soin des personnes âgées malades

- Programmer et/ou préparer au mieux l'hospitalisation
- Programmer et/ou préparer le retour au domicile ou à l'Ehpad
- Panorama des services et soins à domicile et des professionnels médico-sociaux
- La collaboration entre le service hospitalier et les structures d'accompagnement médico-sociales (SSAD, SSIAD, EHPAD, réseaux de soins, structures de coordination, gestionnaire de cas, services sociaux)
- La place du médecin traitant dans le suivi du plan de soins coordonnés

Jour 2 - matin (3h30)Le management de l'équipe de soins

- L'IDEC, un manager professionnel de santé auprès des résidents et des familles (piloter avec le médecin coordonnateur et le directeur, concertation avec le président du CVS en référence aux indicateurs qualité des soins et des prestations)
- Gestion des emplois et des compétences (organisation et conditions de travail de jour et de nuit, être attentif au document unique des risques psycho-sociaux)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :
1755,00€ TTC / personne
Effectif : 4 à 6 personnes
Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :
4350,00€ TTC / groupe
Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

Le management de l'équipe de soins

- Le management éthique : un continuum entre bien traiter les résidents et les professionnels (dialogue et concertation sociale).
- Le lien entre qualité des conditions de travail et qualité des soins et de l'accompagnement
- La boîte à techniques et astuces du cadre (sous la forme d'ateliers au choix : accompagner le changement, conduire un projet, gestion des conflits, conduite de réunion, optimiser la gestion du temps dans son emploi du temps)

Jour 3 - matin (3h30)

L'Ehpad

- Un peu d'histoire : évolution du statut et des missions des Ehpad
- L'ajustement entre la dimension médicale (soigner) et la dimension sociale (accompagner)
- S'appuyer sur les outils de pilotage : le CPOM, l'EPRD et le projet d'établissement, les indicateurs clés à suivre (profil des résidents, qualité des soins et de l'accompagnement, collaboration avec l'animation)

Jour 3 - après-midi (3h30)

L'Ehpad

- Donner sens aux projets institutionnels et aux outils d'accompagnement issus de la loi du 2 janvier 2002 au niveau collectif (projet d'établissement) et individuel (projet de vie individualisé)
- Gestion de la vie quotidienne : restauration, linge, déchets, sécurité, entretien des locaux
- Des temps clés pour le résident, l'équipe et le cadre de santé : L'admission, les transmissions, les familles, le projet de vie, la toilette évaluative

Méthodes pédagogiques

Diaporama support.

Travaux de groupes (cas cliniques, analyse de jurisprudences, discussions-débats à partir d'extraits vidéos-articles professionnels, mindmap, quizz)

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé juriste

STAGE : SELF BIEN-TRAITANCE ET PRÉVENTION DES RPS

La prévention de l'usure professionnelle et plus généralement des RPS (risques psycho-sociaux) est devenue un enjeu majeur.

Connaître et identifier les facteurs de risque, savoir puiser en soi les ressources indispensables et être vecteur de bienveillance dans une équipe, tels sont les buts de ce stage.

Il s'agira donc bien de mieux connaître le sujet* et ses implications.
Il s'agira aussi de pouvoir agir au mieux sur soi (self-bien-traïtance) et au sein de l'équipe.

*références (entre autres) : Académie de médecine et OMS.

Public :

Équipes soignantes.

La présence d'un responsable hiérarchique est importante

Objectifs / Compétences visées :

- Mieux connaître et comprendre les causes et les symptômes de l'usure professionnelle
- Prévenir ces situations individuellement et en équipe
- Savoir y faire face

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)****Connaître**

Généralités

Qu'est-ce que l'usure professionnelle (historique)

Des signes cliniques non spécifiques ?

Les 3 facteurs d'usure

Le test de Maslach (pour mesurer son degré d'usure) : que dit-il ?

Comment l'exploiter ?

Jour 1 - après-midi (3h30)**Connaître (suite)**

L'usure professionnelle : conséquence d'un stress chronique ?

Les 6 dimensions à risque et autres facteurs

La relation d'aide : un risque supplémentaire ?

Le soignant et la fonction « nourricière » (influence de la culture des institutions sur la culpabilité des soignants)

Jour 2 - matin (3h30)**Comprendre**

L'usure professionnelle comme indice

Les fausses croyances autour de l'usure professionnelle

Panorama des prises en charge usuelles

Jour 2 - après-midi (3h30)**Comprendre (suite)**

Qu'est-ce que la self-bien-traïtance ?

Jour 3 - matin (3h30)**Agir**

Comment agir sur soi avec bienveillance en situation de stress ?

Comment activer une relation bienveillante quasi-permanente dans l'équipe ?

La réactualisation pour lutter personnellement contre l'usure (approche rationnelle)

Jour 3 - après-midi (3h30)**Agir (suite)**

Anticipation : l'autohypnose* pour améliorer la self-bien-traïtance (approche émotionnelle)

Le principe : chacun possède en lui les qualités et les ressources pour s'offrir le meilleur de lui-même.

Celles-ci sont parfois endormies ou travesties. Il s'agit donc bien d'accroître la sympathie envers soi-même et l'empathie avec autrui dans le même temps.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1485,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4350,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Psychologue

STAGE : LA PRISE DE POSTE DU FAISANT FONCTION DE CADRE DE SANTÉ D'UNITÉ DE SOINS

Cadres de santé : comment adapter son exercice professionnel hospitalier à l'évolution de la politique de santé

Public : Personnels d'encadrement (cadres de santé et faisant fonction) des établissements sanitaires hospitaliers et médico-sociaux

Objectifs / Compétences visées :

- Identifier les fondements (institutionnels, culturels et juridiques) du métier cadre de santé, façonner une référence et culture métier
- Expliquer l'évolution et les caractéristiques de l'environnement de travail du cadre de santé
- Interpréter les conséquences de l'évolution de la politique de santé sur la pratique quotidienne
- Comprendre comment la politique de santé modifie le contenu du travail du cadre
- Adapter ses compétences, savoir-faire et ses postures managériales aux attentes de l'institution et des usagers
- Employer des outils pratiques nécessaires à l'activité d'encadrement des équipes de soins

Programme :

Jour 1 - matin (3h30)

Tour de table

Quand le surveillant cède le pas au cadre de santé

Les fondements de la fonction

Les incontournables de la prise de fonction

Le positionnement du cadre au sein de l'institution, du pôle

Jour 1 - après-midi (3h30)

Une pratique professionnelle au cœur de la démocratie sanitaire

Santé et médecine, l'idéal de la santé parfaite

Du malade patient à l'utilisateur du système de soins

Vers l'émergence de nouveaux métiers du soins

Santé, hôpital repères historiques

Le volet hospitalier de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Entre identité professionnelle et enjeux de nouvelle « gouvernance » et loi HPST

Le pôle d'activité clinique et médico-technique, niveau du pilotage opérationnel de l'hôpital

La tarification à l'activité, une logique de résultats

L'état prévisionnel des recettes et des dépenses, l'EPRD : comment les dépenses s'adaptent aux recettes et non l'inverse

L'une des annexes à l'EPRD, le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés TPER

Jour 2 - matin (3h30)

En quoi et comment la loi HPST modifie-t-elle l'exercice professionnel du cadre de santé ?

La loi HPST exige de rendre des comptes

La loi HPST bouge les lignes du centre de décision

Identifier les systèmes de management du GH et pôle pour mieux se positionner et définir sa légitimité

Le projet managérial, un outil de pilotage de la politique d'encadrement

Identifier des indicateurs de pilotage pour se donner les moyens de comprendre, de corriger et d'argumenter

Déterminer la vision de son activité d'encadrement et ce qui fonde son identité professionnelle

Accompagner les équipes...et développer une capacité à traduire un langage soignant en langage gestionnaire

Cadre de santé manager aujourd'hui : joindre à la performance gestionnaire une posture clinique et une posture éthique

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



DURÉE ET TARIF

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

3300,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

La boîte à techniques et astuces du cadre...

Comment passer d'un changement organisationnel prescrit à un processus de changement construit

Le recours au projet, un outil managérial

Moins se battre contre le temps pour mieux l'optimiser

Méthodes pédagogiques :

Brainstorming, apports pratiques et méthodologiques, débats discussion, analyse-réflexion textes professionnels, études de cas, diaporama

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Cadre de santé

**STAGE : MANAGER LES EQUIPES AU QUOTIDIEN
EN SECTEUR MEDICO-SOCIAL**

Management d'équipes d'établissements gériatologiques
et/ou de services de soins à domicile

Ce stage permet de valider un bloc de compétences menant au titre de niveau 7 (nomenclature européenne, équivalent du titre RNCP niveau 1) de Directeur d'établissements gériatologiques. Titre enregistré au RNCP (code RNCP 26974 – code NSF 330) au niveau 7 (J.O. du 26/09/2016)

Public :

Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gériatologiques et/ou de services de soins à domicile, Cadres et cadres supérieurs de santé, IDEC, Attaché(e)s d'Administration, Médecins coordonnateurs, etc.

Objectifs / Compétences visées :

- Identifier des besoins de compétences au sein d'établissements gériatologiques et/ou de services de soins à domicile, contrôler des obligations réglementaires de présences de types de personnels
- Définir des procédures de recrutements pour des postes au sein d'établissements gériatologiques et/ou de services de soins à domicile, définir des profils ciblés et diriger des entretiens de recrutements de personnels qualifiés pour des établissements gériatologiques et/ou des services de soins à domicile
- Définir des organisations, structurer des procédures de fonctionnements de services, structurer des systèmes d'informations pour améliorer l'organisation d'une structure
- Établir et contrôler des plannings prévisionnels, des présences réglementaires de personnels, anticiper des risques de manques de personnels qualifiés
- Sélectionner des modes de management adaptés à des tailles d'établissements, des tailles d'équipes et à des problématiques de prises en charge de types de résidents (niveau de dépendance, etc.)
- Définir des critères d'évaluation des performances de collaborateurs, réaliser des entretiens annuels, formaliser des axes de progression
- Établir et valider un plan de formation, accompagner des évolutions de collaborateurs et de personnels, contrôler le respect des obligations de formations

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableL'organisation des ESSMS et son évolution dans le secteur médico-social :

- Notions d'organisation d'établissements et de services
- Repenser les formes d'organisation et les formes managériales dans le cadre des transformations récentes du secteur.
 - . La logique du service comme premier facteur d'organisation,
 - . L'émergence de la notion de cœur de métier et celle d'une certaine forme de concurrence,
 - . L'évolution des rôles et des attributions respectifs des directeurs d'ESSMS, du siège et de l'organisme gestionnaire
 - . La nouvelle répartition des attributions entre organisme gestionnaire et Autorités de Tarification et de Contrôle (ATC)

Jour 1 - après-midi (3h30)L'organisation en mode projet et le pilotage par objectifs :

- Le CPOM comme contexte et comme initiateur de l'organisation en mode projet et du pilotage par objectifs
- Notions d'objectifs stratégiques et d'objectifs opérationnels (étude de cas n°1)
- Les différentes formes de délégation et la mise en place du plan de délégation

Jour 2 - matin (3h30)L'organisation en mode projet et le pilotage par objectifs (suite) :

- Fonctionnement de la chaîne de délégation, les entretiens d'évaluation (exercice n°1 et étude de cas n°2)
- Accompagner et réussir les transitions (les freins aux changements, les illusions de Ponzo, les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 4 jours (7H00/jour) soit 28H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2340,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

6600,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

L'exercice de la fonction de direction et de cadre hiérarchique :

- Repérer son style personnel de management et savoir l'adapter en fonction des situations ou des personnes auxquelles il s'adresse (exercice n°2).
- Mieux connaître ses collaborateurs et les comportements individuels et de groupes pour affiner ses techniques de management (exercice n°3)
- Savoir repérer les positions à adopter pour vivre sereinement sa fonction

Jour 3 - matin (3h30)

L'exercice de la fonction de direction et de cadre hiérarchique (suite) :

- Gérer et organiser son temps pour être plus efficace (exercice n°4)
- La gestion des conflits (exercice n°5)

Jour 3 - après-midi (3h30)

Gérer les potentiels et maîtriser les risques :

- Recrutement, reconnaissance, fidélisation, etc.
- La formation continue comme outil de management et la réforme en cours.
- La représentation du personnel et la réforme en cours.
- Notions de risque en établissements et/ou services de soins à domicile (leurs natures et leurs localisations)

Jour 4 - matin (3h30)

Gérer les potentiels et maîtriser les risques (suite) :

- Les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail, l'absentéisme et les accidents (identification et maîtrise)

Piloter et gérer les ressources humaines en environnement CPOM :

- Les indicateurs et leur exploitation.
- Les outils de pilotage des ressources humaines et de la masse salariale, leur place dans le contrôle de gestion

Jour 4 - après-midi (3h30)

Mise en situation professionnelle :

Analyse d'une politique de gestion des ressources humaines d'un établissement gériatrique.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, d'échanges interactifs avec les participants.

Exercices, cas pratiques et études de cas

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : Analyse d'une politique de gestion des ressources humaines d'un établissement gériatrique.

Formateur :

Directeur multi-sites d'ESSMS

**STAGE : GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE -
EPRD ET CPOM EN EHPAD**

Direction administrative, économique, financière et logistique
d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile
en lien avec les partenaires publics et privés

Cette version du stage est destinée au secteur public et associatif ou tout établissement disposant de l'habilitation majoritaire à l'aide sociale.

Ce stage permet de valider un bloc de compétences menant au titre de niveau 7 (nomenclature européenne, équivalent du titre RNCP niveau 1) de Directeur d'établissements gérontologiques. Titre enregistré au RNCP (code RNCP 26974 – code NSF 330) au niveau 7 (J.O. du 26/09/2016)

Public concerné :

Directeurs généraux, Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile et plus généralement tout cadre d'organisme gestionnaire impliqué dans ce sujet.

Objectifs / Compétences visées :

- Préparer et contrôler des dossiers de transferts de résidents dans différents établissements, contrôler le respect des procédures réglementaires (transferts, mises sous tutelles de résidents, etc.)
- Superviser et contrôler des déclarations liées à des prises en charge de personnes, contrôler des déclarations réglementaires obligatoires
- Mettre en place et contrôler le respect de procédures internes en lien avec l'admission, la prise en charge et le traitement de résidents et de patients
- Contrôler des évolutions de réglementations, anticiper des impacts sur des exploitations et fonctionnements d'établissements
- Analyser des résultats d'exploitation, analyser des niveaux de charges à partir de documents comptables,
- Anticiper des évolutions de charges, établir des budgets prévisionnels d'établissements et de services en vue de les présenter à des directions
- Superviser et contrôler des charges de fonctionnement et de services, identifier et anticiper des risques de dépassement de charges en lien avec des situations identifiées et/ou des projets pour construire des budgets de fonctionnement
- Rechercher des possibilités de financements de projets de structures dédiées à l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées et/ou dépendantes, établir des plans de financements
- Structurer des dossiers de financement de projets immobiliers, d'installations, d'achats d'équipements spécifiques en fonction des besoins de structures pour rédiger des demandes de financements

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table - Quiz de positionnement

Optimiser la démarche CPOM – Articuler les enjeux financiers et qualité.

- Les différents cadres juridiques du secteur gérontologique et les types de financements
- L'environnement et le contexte qui aboutissent au CPOM-EPRD.
- Les principales dispositions réglementaires qui structurent le secteur.
- Le CPOM, outil de synthèse entre qualité et gestion.
- De la notion de projet aux objectifs et répartition des attributions entre organisme gestionnaire et autorités de tarification et de contrôle.

Jour 1 - après-midi (3h30)

- La professionnalisation de la gestion et du pilotage, par délégation, des ESSMS :
 - . Renversement de logique budgétaire,
 - . Emergence de l'analyse financière,
 - . Attributions et responsabilités du directeur d'établissement et/ou de service, du siège et de l'organisme gestionnaire
- Les enjeux et les points de vigilance du CPOM en EHPAD, les conditions de succès et les risques à maîtriser.
- La méthodologie d'élaboration ou de renouvellement du CPOM.
 - . Description détaillée des étapes de la contractualisation et de son renouvellement,
 - . La documentation et les outils pratiques à utiliser.
 - . Etude de chaque outil et application à des exemples réels.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 5 jours (7H00/jour) soit 35H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2925,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

8250,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - matin (3h30)

Comprendre les mécanismes financiers indispensables pour élaborer l'EPRD :

- Le passage de la comptabilité à l'analyse des données de la comptabilité.
- Introduction à la logique décisionnelle de l'EPRD (du résultat comptable à la trésorerie nette, en passant par la CAF, le FRNG et le BFR), au travers de deux exercices (étude de cas n°1).
- Éléments de structure de la comptabilité M22 et comparaison entre comptabilité M22 du secteur publics et comptabilité M22 du secteur privé.
- Compréhension des fonctions du comptable public et différence entre ordonnateur et payeur dans le secteur public.
- Distinctions entre les provisions, les provisions réglementées et les réserves.

Jour 2 - après-midi (3h30)

- Identification et exploitation des 10 indicateurs financiers essentiels, à l'élaboration et l'analyse de l'EPRD et de l'ERRD, ainsi qu'au pilotage et à la prise de décisions en environnement CPOM.
- Différence entre trésorerie nette et cash et perception des éléments qui influencent la trésorerie, en positif et en négatif.
- Principe de l'affectation des résultats à partir d'un tableau ERRD.
- Compréhension et traitement des CNR et des subventions au travers de trois exercices mettant en œuvre des aléas survenus en cours de PPI, l'exploitation des CNR, des subventions et des réserves (étude de cas n°2).

Jour 3 - matin (3h30)

Les investissements et le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) :

- Le cadre normalisé du PPI et sa logique.
- Différences entre gestion des investissements hors et en CPOM
- Exemples de gestion de PPI (basés sur des cas réels)
- Exercice d'application du PPI d'un service (étude de cas n°3)

Jour 3 - après-midi (3h30)

Maîtriser les enjeux et les techniques de l'élaboration budgétaire en EHPAD :

- Les aspects clés de la réforme de la tarification en EHPAD.
- Quels EPRD pour qui ? et principes généraux de l'EPRD.
- Méthodologie de construction budgétaire au travers de 3 études de cas dont 1 réalisée par les participants sous forme d'exercice d'application (études de cas n°4, 5 et 6).

Jour 4 - matin (3h30)

Maîtriser les enjeux et les techniques de l'élaboration budgétaire en EHPAD

(suite) :

- Procédure d'approbation de l'EPRD
- RIA et dialogue de gestion.
- Clôture de l'exercice et ERRD.

Jour 4 - après-midi (3h30)

Piloter et gérer efficacement en environnement CPOM :

- Organisation en mode projet et pilotage par objectifs.
- Organiser le système de délégation et le système documentaire.
- Mettre en œuvre les objectifs et piloter au quotidien :
 - . Notion de gestion et notion de pilotage,
 - . Notion d'identification et de maîtrise des risques,
 - . La mise en place du contrôle de gestion (méthodologie et outils).
- Méthodes et outils de pilotage en environnement budgétaire contraint (pilotage de la masse salariale, pilotage budgétaire et financier rigoureux, pilotage fin au quotidien des investissements).

Jour 5 - matin (3h30)

Piloter et gérer efficacement en environnement CPOM (suite) :

- Méthodes et outils de pilotage en environnement budgétaire contraint (pilotage de la masse salariale, pilotage budgétaire et financier rigoureux, pilotage fin au quotidien des investissements).

Jour 5 - après-midi (3h30)

Mise en situation professionnelle :

Analyse de la gestion administrative et financière d'un établissement de type EHPAD ou d'un service de soin et/ou d'aide à domicile. Travail individuel puis correction collective

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, d'échanges interactifs avec les participants, d'analyse de situations et d'exercices.

Un support pédagogique et un « Guide synthétique d'aide à la décision et de préparation budgétaire pour Directeur d'établissement » sont remis à chaque participant.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluation

Les acquisitions des participants s'exprimeront à travers des études de cas, des exercices spécifiques ainsi que des questionnements oraux.

Mise en situation professionnelle : Analyse de la gestion administrative et financière d'un établissement gériatrique ou d'un service de soins à domicile

Formateur :

Directeur multi-sites d'ESSMS

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE LA DÉMARCHE QUALITÉ
DANS LE SECTEUR GÉRONTOLOGIE**

Management d'une démarche qualité pour la prise en charge de personnes âgées au sein d'un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées ou dans le cadre de soins à domicile

Ce stage permet de valider un bloc de compétences menant au titre de niveau 7 Directeur d'établissements gérontologiques. Titre enregistré au RNCP (code RNCP 26974 - code NSF 330) au Niveau 7 (J.O. du 26/09/2016).

Public :

Cadres du secteur médico-social et sanitaire

Pré-requis :

Exercer des fonction d'encadrement en ESMS depuis 6 mois révolus.

Objectifs / Compétences visées :

- Structurer des procédures d'accompagnement de famille lors d'admissions en résidences, informer et conseiller sur des clients/ des familles sur des possibilités de prises en charge de prestations
- Définir des modalités d'accompagnement de familles, accompagner des familles et des résidents lors d'évolutions de types de prises en charge et/ou lors d'évolutions de situations (détérioration de l'état de santé, décès)
- Structurer des suivis de résidents, mettre en place des suivis spécifiques de résidents en fonction des cas particuliers, confirmer des décisions d'évolutions de prises en charges à l'appui de critères définis
- Positionner des objectifs « qualité » à partir de normes réglementaire et en lien avec un projet d'établissement, définir les niveaux de services attendus
- Assurer la mise en œuvre et contrôler le respect de chartes qualité d'établissement, communiquer sur des engagements et des objectifs qualitatifs auprès des résidents, familles, partenaires
- Déterminer des priorités sur des axes de progression liés à la qualité, illustrer des niveaux de qualité attendus pour des services et prestations, définir des indicateurs de contrôle et de mesure de la satisfaction
- Définir des critères d'évaluation de démarches «qualité», mesurer la satisfaction des publics et clients
- Analyser des résultats d'enquêtes, évaluer des progressions d'établissement, identifier des origines de mauvais résultats
- Déterminer des normes et standards qualité applicables, situer des positionnements d'établissements, obtenir des labels qualité

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Tour de table

Définition de la qualité en EHPAD

- dans le secteur des soins
- de l'hôtellerie
- de la restauration
- de l'animation
- de l'administration
- de la maintenance
- de la sécurité et de l'hygiène
- dans la gestion des ressources humaines
- dans la communication en interne et en externe etc..

Jour 1 - après-midi (3h30)

Création d'un référentiel

- définition des priorités

Jour 2 - matin (3h30)

Choisir deux items : rédiger le projet de référence en posant les objectifs globaux et spécifiques et décliner un plan d'action global

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 3 jours (7H00/jour) soit 21H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1755,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

4950,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

Faire l'inventaire des difficultés rencontrées au quotidien, des écarts par rapport au référentiel

- chercher les causes, les conséquences
- définir les actions correctrices ciblées

Jour 3 - matin (3h30)

Mettre en place une stratégie d'action et de communication :

- se faire comprendre, impliquer, déléguer, missionner, communiquer, diffuser...

Jour 3 - après-midi (3h30)

Conduire une réunion

- lever les objections
- impliquer l'encadrement et utiliser les mêmes outils méthodologiques
- créer des outils de références en interne en fonction des besoins et des compétences à votre disposition
- rédiger comptes rendus, argumentaires et articles
- savoir rendre compte
- responsabiliser les personnels
- communiquer lors des CVS

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés et études de cas.

Analyses de situations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Matériel nécessaire pour les participants :- ordinateur - clé USB- référentiels évaluation interne ou externe si possible- supports informatiques et papiers des CODIR, COVIRIS, FEI, DARI, exemple protocoles soins , procédures administratives , fiches de tâches, fiches de poste as, ash, IDE, IDEC, MEDEC etc..

Évaluation :

Rédaction d'un mémoire de recherche sur les enjeux et les problématiques du pilotage de la qualité au sein d'un établissement gériatrique ou d'un service de soins à domicile.

Formateur :

Consultante et formatrice Seniors

**STAGE : OPTIMISER L'ÉLABORATION D'UN PROJET
D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE**

Management général de structures, pilotage et mise en œuvre de projets
d'établissements gérontologiques

**Ce stage permet de valider un bloc de compétences menant au titre de niveau 7
Directeur d'établissements gérontologiques. Titre enregistré au RNCP (code RNCP
26974 - code NSF 330) au Niveau 7 (J.O. du 26/09/2016).**

Public :

Directeurs et Directeurs adjoints d'établissements gérontologiques et/ou de
services de soins à domicile, Cadres et cadres supérieurs de santé, IDEC,
Attaché(e)s d'Administration, Médecins coordonnateurs, etc.

Objectifs / Compétences visées :

- Préconiser des orientations stratégiques pour le développement de structures gérontologiques à partir d'analyses de situations, d'études d'évolutions du secteur gérontologique et de directives de directions
- Établir une cartographie des moyens humains et techniques, évaluer la qualité des infrastructures, les niveaux d'équipements pour analyser des problématiques de structures et établir des rapports
- Rechercher au sein de documentations internes des données sur l'activité d'établissements gérontologiques,
- Analyser des taux de remplissages en fonction des capacités d'accueil en gériatrie pour identifier des axes de développement de structures (amélioration du remplissage / besoins d'agrandissements, etc.)
- Identifier des opportunités de développement d'offres et de prestations à partir d'analyses d'offre de concurrents
- Définir des objectifs en termes de qualité d'accueil des résidents pour formaliser des projets de structures
- Structurer des projets de soins en tenant compte des réglementations applicables, les adapter à des besoins de médicalisation, de prise en charge et de réalisation de soins pour structurer des accompagnements
- Réaliser des présentations de stratégies d'établissements à des directions et des équipes en interne

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**

Présentation des participants et recueil des attentes stagiaires en tour de table :
fonction actuelle, établissement, formation, parcours professionnel, projet professionnel

Présentation Objectifs de la formation et programme

Tests de positionnement

Debriefing Tests / Personnalisation de la formation

Jour 1 - après-midi (3h30)

Exercice collectif, corrections et commentaires : Les exigences législatives et réglementaires relatives au projet d'établissement à travers un QCM et textes à trous – PARTIE 1 / Les tendances actuelles en matière de projet d'établissement : les attendus des acteurs (autorités de contrôle et de tarification, évaluateurs externes...).

Jour 2 - matin (3h30)

Révisions jour 1 : ce qui est acquis ? Ce qu'il faut approfondir ?

Exercice collectif, corrections et commentaires : Les exigences législatives et réglementaires relatives au projet d'établissement à travers un QCM et textes à trous – PARTIE 2 / Les tendances actuelles en matière de projet d'établissement : les attendus des acteurs (autorités de contrôle et de tarification, évaluateurs externes...).

Exercice : analyse d'un projet d'établissement des participants en plénière (projeté)

Jour 2 - après-midi (3h30)

Le PDCA et le PAQ : la démarche d'amélioration à partir du projet d'établissement

Exercice individuel : l'amélioration continue et le projet d'établissement

Debriefing et correction

Apports théoriques : La RBPP ANESM-HAS relative au projet d'établissement / Présentation des caractéristiques d'un projet d'établissement répondant à la RBPP

Exercice INDIVIDUEL : analyse d'un projet d'établissement à partir d'un projet d'établissement (exemple réel)

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 4 jours (7H00/jour) soit 28H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2340,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

6600,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 3 - matin (3h30)

Révisions jour 2 : ce qui est acquis ? Ce qu'il faut approfondir ?

Apports théoriques : Les 5 PHASES d'élaboration du projet d'établissement / et les 8 étapes de la rédaction d'un projet d'établissement : Définition et déclinaison opérationnelle de la méthodologie retenue ; Le choix des thèmes et points incontournables à traiter dans le projet d'établissement ; Les facteurs clés de succès afin que le projet d'établissement soit : un outil de pilotage et de management, un outil de positionnement et de communication ;

Exercice : La phase préparatoire - Les étapes pour mon établissement/service (les 7 premières étapes) : les choix méthodologiques adaptés à mon établissement

Exercice : analyse d'un projet d'établissement des participants en plénière (projeté)

Jour 3 - après-midi (3h30)

DEBRIEFING et CORRECTIONS

Apports théoriques : Les points de vigilance et les facteurs de risques sur le plan de méthodologique : les différents choix possibles ainsi que les arbitrages à réaliser ; Les outils de traçabilité et de formalisation de la démarche à mettre en place ; Les modalités de participation des professionnels ; Les modalités d'association des usagers : plusieurs possibilités envisageables (avantages et limites de chaque formule).

Exemple de méthodologie analysé en plénière

Jour 4 - matin (3h30)

Révisions jour 3 : ce qui est acquis ? Ce qu'il faut approfondir ?

Apports théoriques – Exemples de thématiques (Objectifs majeurs) et échanges avec les participants

Apports théoriques : Phase Groupes de travail / Présentation de fiche méthodologique ANFG n°4

Exercice individuel « Guide d'entretien » et Debriefing

Exercice individuel : animation Groupe de travail avec le guide d'entretien (jeux de rôles entre participants)

Apports théoriques phases rédaction / validation / communication / Suivi / fiche méthodologique ANFG n° 2 (rédaction)

Jour 4 - après-midi (3h30)

Test d'évaluation (4 heures maximum) : Remise d'un projet d'établissement (Fiches objectifs) établi dans le cadre d'une étude de cas (scénario fictif), réalisée en présentiel (4h) et remis en fin de session au formateur (*)

Debriefing final et évaluation de la formation

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés et études de cas.

Analyses de situations.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation

Mise en situation professionnelle : Élaboration d'un projet d'établissement pour un établissement gériatrique et/ou un service de soins à domicile

Déroulement : A partir de documents, de recherches effectuées sur le secteur et de diverses informations fournies et mises à disposition des candidats, ces derniers doivent structurer et présenter une analyse des enjeux et des problématiques d'établissements gériatriques, les candidats doivent sélectionner les informations pertinentes pour établir et proposer un projet d'établissement pertinent et réaliste.

Remise d'un projet d'établissement établi dans le cadre d'une étude de cas réalisée en présentiel (4h)

Formateur-trice :

Consultante et formatrice Seniors

STAGE : MODÈLES PATHOS

La formation "Modèles Pathos" est une formation de Développement Professionnel Continu (DPC)

Public concerné :

Directeurs et Adjoints d'EHPAD / Médecins coordonnateurs / Idec / Ider/ et Cadres de santé, IDE, ASG, AS et AMP, Psychologues, Paramédicaux : Kinésithérapeutes et Psychomotriciens

Pré-requis :

Aucun autre que les fonctions ci-dessus mentionnées

Objectif / Compétences visées :

Réactualiser les connaissances AGGIR
Evaluer le GMP en évitant les sous-évaluations fréquentes
Maîtriser les incohérences AGGIR/Pathos
Actualisation des connaissances relatives au modèle PATHOS
Evaluer le PMP sans oublier un soin ou une prise en charge du résident

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tablePréparation coupe PATHOS

- Evaluation des connaissances AGGIR : questionnaire
- Modèle AGGIR : guide AGGIR 2008
 - 4 adverbess
 - 17 variables
 - 6 groupes Iso-Ressources
 - Incompatibilité GIR / PATHOS
 - Optimiser l'évaluation de l'autonomie du résident
 - Eviter minoration PATHOS du fait du GIR
 - Traçabilité nécessaire
- Grille AGGIR :
 - Utilisation calculatrice AGGIR
 - Exercices pratiques

Jour 1 - après-midi (3h30)Préparation coupe PATHOS (suite)

- AGGIR en établissement
- Bilan de synthèse et prise en charge personnalisée
- Maîtriser les alertes AGGIR

Jour 2 - matin (3h30)Modèles PATHOSApports théoriques

Principaux concepts et principes de codage
Notion de soins requis un jour donné
50 états pathologiques, 12 profils de stratégies thérapeutiques, 8 postes ressources

Jour 2 - après-midi (3h30)Modèles PATHOS (suite)

Evaluation de la personne âgée à l'aide d'outils validés
Traçabilité des soins dans le dossier du résident
Complémentarité et incohérences AGGIR/PATHOS

Méthodes pédagogiques :

Atelier interactif
Etudes de cas cliniques
Exemples d'analyses et de cotations
Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1500,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

*Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants*

Formation intra-établissement :

4500,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Évaluation :

A travers les mises en situation et les simulations.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur :

Médecin coordonnateur

**STAGE : COMMENT RÉUSSIR L'ÉVALUATION
GÉRONTOLOGIQUE STANDARDISÉE ?****Qu'est-ce que l'Évaluation Gérontologique Standardisée (EGS) ?**

« L'EGS est une série d'examenS interdisciplinaires et multidimensionnelles permettant une évaluation psychosociale et médicale des personnes âgées, ainsi que de leurs incapacités fonctionnelles. Elle complète et oriente la démarche médicale classique en améliorant le diagnostic et la prise en charge. La Bientraitance en EHPAD exige une bonne évaluation réitérée de la personne âgée.

Public :

Médecins coordonnateurs et équipes soignantes

Objectifs / Compétences visées :

- Effectuer un dépistage par des tests et des grilles d'évaluation validés afin d'acquérir une vision globale de la personne âgée et d'établir son projet personnalisé comprenant un projet de vie et un projet de soins.

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)**Tour de tableLes tests de l'Évaluation Gérontologique Standardisée

Évaluation de la fragilité
Évaluation de la cognition
Évaluation du comportement
Évaluation de l'humeur
Évaluation du degré d'autonomie
Évaluation du risque de chute et de la marche
Évaluation nutritionnelle
Évaluation du risque d'escarre
Évaluation de la douleur
Évaluation du risque iatrogénique
Évaluation du mode de vie
Statut vaccinal
Statut administratif, juridique et social

Jour 1 - après-midi (3h30)Comment réussir une EGS en EHPAD ?

Programmation des réunions pluridisciplinaires et rythme de renouvellement des EGS
Déterminer les tests à effectuer par chaque catégorie de professionnel de santé :
« qui fait quoi »
Formation du personnel
Motivation et accompagnement de l'équipe médicale
Logiciel informatique performant et rapide.
EGS et plans de soins programmables sur le logiciel informatique
Traçabilité complète des antécédents, des traitements, des hospitalisations et des consultations médicales.
Établir des listes de résidents à surveiller suivant leurs pathologies
Analyse des données recueillies par le médecin coordonnateur : nouvelle mission de coordination
Médecin traitant informé des résultats et ajustement thérapeutique si besoin.

Jour 2 - matin (3h30)Le Projet Personnalisé

La synthèse de l'évaluation gérontologique
Les soins justifiés et tracés des pathologies (réactualisation Pathos) comprenant
- Le Plan de soins AS avec les soins pour les actes de la vie quotidienne (réactualisation AGGIR)
- Le Plan de soins IDE avec les soins infirmiers
L'histoire de vie de la personne âgée
L'activité et la sociabilité souhaitées par la personne âgée.
Communication de ce projet personnalisé au médecin traitant et à l'ensemble de l'équipe médicale.

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

1500,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

*Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants*

Formation intra-établissement :

4500,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 - après-midi (3h30)

Conclusion

Les limites de l'EGS en EHPAD

Les avantages de l'EGS en EHPAD

Méthodes pédagogiques :

Séances plénière, quiz, cas cliniques.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Evaluations :

Mises en situation

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice :

Médecin coordonnateur

STAGE : EHPAD : QUELS RECOURS EN CAS D'IMPAYÉS ?**Public :**

Personnel administratif – personnel d'encadrement
EHPAD

Pré-requis :

Absence de prérequis

Objectifs / Compétences visées :

- Connaître le fonctionnement de l'aide sociale
- Adopter une méthodologie pour garder le dialogue et éviter le conflit
- Donner une information complète des différentes aides sociales possibles
- Prévenir les impayés
- Proposer un système de recouvrement à l'amiable ou contentieux

Programme :**Jour 1 - matin (3h30)****Tour de table**

Introduction – Présentation des objectifs – présentation du programme

1/ Les types de dépenses pour une prise en charge en EHPAD

- Les frais de soins
- Les prestations relatives à la dépendance
- Les frais d'hébergement
- Les impacts de la réforme des EHPAD

2/ Rechercher une solution à l'amiable

- Engager un dialogue avec le résident et/ou ses représentants

3/ Les aides financières disponibles

- L'aide personnalisée à l'autonomie (APA)
- L'aide personnalisée au logement (APL)
- L'aide sociale par le Conseil Départemental
- Réduction des impôts sur le revenu pour les frais de séjour en EHPAD
- L'exonération de taxe d'habitation et de taxe foncière

Jour 1 - après-midi (3h30)**4/ Faire appel aux obligés alimentaires**

- Définition de l'obligation alimentaire
- L'étendue de l'obligation alimentaire dans le schéma familial
- Sanction en cas de non-respect de son obligation alimentaire
- La solution d'un acte de cautionnement solidaire à l'admission du résident

5/ La procédure d'expulsion

- L'interdiction d'expulser sans l'intervention d'un juge
- Procédure avec intervention d'un huissier de justice

Méthodes pédagogiques :

Brainstorming en début de formation dans le but de recenser les idées des stagiaires sur le thème abordé, support Powerpoint, mises en situation inspirées de cas jurisprudentiels, articles de presse / faits d'actualité en rapport avec la thématique de formation, échanges d'expériences vécues avec le formateur et entre stagiaires, travaux en sous-groupes sur les bonnes pratiques professionnelles, quiz « façon questions pour un champion » à la fin de chaque session de formation afin de recenser les connaissances acquises par les stagiaires, tour de table en fin de formation

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 1 jour (7H00/jour) soit 7H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

595,00€ TTC / personne
Effectif : 4 à 6 personnes
Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

1650,00€ TTC / groupe
Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Évaluation de la formation :

Questionnaire d'évaluation des connaissances

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Qualité du ou des formateurs :

Contrôleur de gestion, formateur

**STAGE : CONSTRUIRE LE DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION DE SON SAAD****Contexte**

La loi ASV du 28 décembre 2015 a unifié les régimes juridiques des services d'aide et d'accompagnement à domicile intervenant auprès des personnes âgées et handicapées en faisant prévaloir le régime d'autorisation. Toute nouvelle création d'un SAAD est soumise à l'autorisation du Président du Conseil Départemental dont relève le SAAD.

Public

Cadre dirigeant d'un service à la personne ou d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile

Pré-requis

Aucun

Objectifs / Compétences visées

- Maîtriser le contexte de la réglementation liée aux autorisations
- Comprendre les textes réglementaires concernant le secteur des SAAD
- Elaborer et rédiger un avant-projet de service
- Construire un dossier de demande d'autorisation de SAAD

Programme**Jour 1 - matin (3h30)**

Présentation – tour de table

La réglementation des SAAD

Généralités de la loi ASV

Le cahier des charges national

Les documents réglementaires, 7 outils de la loi 2002 :

- Livret d'accueil,
- Charte des droits et liberté de la personne accueillie,
- Règlement de fonctionnement,
- Contrat de séjour ou d'intervention de prise en charge,
- Médiateur personne qualifiée,
- CVS ou autre mode de participation
- Projet de service

Jour 1 - après-midi (3h30)

L'étude prévisionnelle

Le schéma départemental

Nature des prestations délivrées et public concerné

Prévisionnel de la capacité d'accueil par type de prestations

Prévisionnel des effectifs de personnels

Budget prévisionnel et rapport d'activité

Jour 2 - matin (3h30)

L'avant-projet de service

Missions valeurs

Objectifs du service

Activités mises en œuvre

Moyens et ressources déployés

Organisation, fonctionnement/ continuité et coordination des interventions

Jour 2 - après-midi (3h30)

L'avant-projet de service (suite)

Démarche qualité – La charte nationale Qualité

Suivi de la prestation

Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM – HAS

Bilan de la formation – tour de table

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 2 jours (7H00/jour) soit 14H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

970,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

2900,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Méthodes pédagogiques

Savoir théorique pour les aspects réglementaires

Exercices pratiques sous forme d'auto-évaluation avec les documents existants au sein de l'entreprise.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

A travers les mises en situation.

Une attestation individuelle de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Formateur-trice

Consultante, formatrice auprès des SAAD et EHPAD étant habilitée ANESM-HAS pour Evaluation externe

**STAGE : PROMOTION DE SERVICES D'ÉTABLISSEMENTS
GÉRONTOLOGIQUES ET PILOTAGE DE LA COMMERCIALISATION
DE PRESTATIONS DE SERVICES ET/OU DE SOINS À DOMICILE
AU SEIN DE TERRITOIRES**

Ce stage permet de valider un bloc de compétences menant au titre de niveau 7 (nomenclature européenne, équivalent du titre RNCP niveau 1) de Directeur d'établissements gérontologiques.
Titre enregistré au RNCP (code RNCP 26974 – code NSF 330) au niveau 7 (J.O. du 26/09/2016)

Public :

Directeurs et directeurs adjoints d'établissements ou services gérontologiques

Objectifs / Compétences visées :

- Déterminer des stratégies de communication à mettre en place pour la promotion d'établissements gérontologiques et de structures spécialisées dans les prestations de soins à domicile
- Cibler des canaux et des médias pour communiquer sur des établissements gérontologiques, établir une stratégie d'utilisation du digital adaptée aux publics cibles, aux ressources en interne et aux budgets
- Définir des stratégies de promotion des services et des prestations d'établissements gérontologiques, mettre en avant des différences et présenter des avantages concurrentiels d'établissements
- Définir des budgets marketings, promotionnels et de communication d'établissements en relation avec des agences spécialisées, des prestataires externes
- Déterminer des objectifs de remplissages d'établissements en fonction du type d'accueil et des performances économiques souhaitées
- Structurer et présenter des objectifs de commercialisation de prestations et de services d'établissements gérontologiques et de soins à domicile à des équipes chargées de la promotion
- Structurer, piloter et suivre des activités commerciales, contrôler des niveaux de performances de services commerciaux, utiliser des outils (CRM) de suivi des activités commerciales, manager des équipes de vente en fonction des enjeux et objectifs de structures
- Programmer des actions de promotion et de commercialisation spécifiques pour garantir des atteintes d'objectifs d'activités et de remplissages d'espaces d'accueils

Programme :**Jour 1****De l'établissement à la prospection : comprendre les enjeux, les missions et obligations de chacun**

Méthodologie : Tour de table, questionnements sur expériences en EHPAD, en services d'aide et de soins à domicile, les difficultés rencontrées et les problématiques commerciales, discussion sur les impacts possibles des enjeux dits commerciaux, la stratégie générale pour inclure l'établissement dans son environnement le vocabulaire utilisé, les valeurs à transmettre, les évolutions à anticiper, les enjeux financiers...

De la notion de « public » à celle de « prospect » :

Comprendre les besoins, les attentes, la qualité souhaitée, entendre, anticiper, assurer un suivi.

- Promouvoir ses services, son établissement : une méthodologie rigoureuse
 1. Rappels sur les fondamentaux de la communication, la prospection, le marketing
 2. Déterminer les marges de manœuvre des EHPAD des services à domicile, en interne, en externe, dans sa localité, son territoire, son environnement: les leviers d'influence, les différents réseaux, les différents supports de communication, de promotion...les projets attractifs source d'échanges..

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr

**DURÉE ET TARIF**

Durée : 5 jours (7H00/jour) soit 35H00
Horaires : 9H30 – 17H00

Modalités :

Stage inter et intra établissement

Formation inter-établissements :

2925,00€ TTC / personne

Effectif : 4 à 6 personnes

Déjeuner sur place ou à proximité
à charge des participants

Formation intra-établissement :

8250,00€ TTC / groupe

Effectif : jusqu'à 12 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées

Jour 2 et 3

- **Construire et savoir présenter une stratégie commerciale - cas concret et méthodologie du pas à pas – De la pose d'objectifs aux plans d'actions et d'évaluations**
1. Etude de la concurrence - savoir situer l'établissement dans son environnement, mettre en place une stratégie en interne, une stratégie organisationnelle, identifier interlocuteurs en interne et en externe, réseaux, les vecteurs d'influence et de diffusion, les supports de communications, les budgets disponibles..
 2. Analyser les situations avec une méthodologie facilitée et construire son plan progressivement de manière claire, concise, concrète.
 3. Définir les modalités de suivi des plans stratégiques et les outils d'évaluation à mettre en place...

Jour 4

- **De l'accueil physique à l'accueil téléphonique...** une exigence de tous les instants : quelles compétences ? quelle stratégie en interne ? Quelle organisation pour une visite d'établissement, ou des rdv extérieurs pour prospection ? procédures existantes ? Déterminer les outils de suivi et d'évaluation...
- **Connaitre les forces et les faiblesses de votre établissement ou services**
- **Construire son ou ses argumentaires**

Jour 5

- **Mener à bien les entretiens physiques, téléphoniques et les échanges réseaux- exercices par chaque stagiaire** (Savoir se présenter, Savoir mettre en valeur les atouts de l'établissement des services, savoir rebondir, lever les objections- du verbal au para-verbal : prendre conscience de sa propre communication...Utiliser l'écoute active)
- **Construire sa filière interne** – Déterminer les acteurs de la filière commerciale en interne, les former, suivre, évaluer et réajuster si besoin- Mettre en place process et procédures, fiche de mission et outils d'évaluation etc...

Méthodes pédagogiques

Savoir théorique pour les aspects réglementaires

Exercices pratiques sous forme d'auto-évaluation avec les documents existants au sein de l'entreprise.

Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation

Évaluation :

Mise en situation professionnelle : Élaboration et présentation d'une stratégie marketing et de communication pour un établissement gérontologique

Intervenant :

Directeur multi-sites EHPAD

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENTS GÉRONTOLOGIQUES
PAR VALIDATION DE 5 BLOCS DE COMPÉTENCES
(code RNCP 26974)

L'ANFG est référencée au Datadock

Il est désormais possible d'accéder au titre Directeur d'Établissements gérontologiques en validant 5 blocs de compétences à travers 5 stages de formation* ainsi que la rédaction de documents ci-dessous mentionnés et un oral devant un jury de certification.

**Possibilité de formations pluri-annuelles (c'est-à-dire de suivre le cursus sur 5 ans maximum)*

Public visé :

Cadres et cadres supérieurs de santé, Paramédicaux, Responsables de secteur, Responsables d'EHPA, SSIAD, SAD, cadres administratifs, Assistant(e)s de direction et plus généralement tout encadrant en secteur gérontologique public ou privé désireux de diriger 1 ou plusieurs établissements gérontologiques.

Pré-requis :

Etre titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6
Ou

Avoir 5 ans d'expérience dans le secteur de la gérontologie.

Objectifs et contexte de la certification

La certification de manager/euse d'établissement gérontologique s'inscrit dans un contexte où les structures d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, fragilisées et/ou dépendantes sont de plus en plus sollicitées avec l'obligation de proposer des prises en charge de qualité tout en respectant les cadres réglementaires et des contraintes budgétaires très présentes. La certification de manager/euse d'établissement gérontologique vient répondre à ce besoin du secteur en formant des professionnels afin qu'ils puissent manager et gérer tous types d'établissements, de structures, de services dédiées à l'accueil, la prise en charge de personnes âgées et/ou fragilisées. Dans un contexte où les réglementations évoluent de manière régulière, où les attentes des publics, des familles et des accompagnants sont en forte évolution, avec des structures de plus en plus soumises à des cadres et des contraintes économiques, la certification de manager/euse d'établissements gérontologiques répond à un véritable besoin du marché. La certification permet à ces établissements de disposer de professionnels spécifiquement formés pour la gestion et le management de ces structures. Pour les directeurs et les conseils d'administration de ces structures et établissements, le/la manager/euse d'établissement gérontologique offre des garanties concernant la mise en place d'un management adaptés aux attentes d'aujourd'hui avec un accompagnement des équipes afin de proposer des prestations et des services de qualité, en lien avec le projet d'établissement, tout en veillant au respect des cadres réglementaires applicables.

La certification permet aussi de disposer de professionnels formés à l'intégration de différentes approches dans le cadre des prises en charge des patients et des résidents pour maintenir leur niveau d'autonomie et des professionnels soucieux de la qualité des relations avec les familles et les aidants naturels. Dans un secteur (de l'accueil et de l'hébergement de personnes âgées) en forte croissance, le management de ces établissements constitue un véritable enjeu pour l'ensemble des équipes comme pour les résidents et leurs familles. Il représente une opportunité de développer des projets d'établissements en garantissant les équilibres entre une performance financière et la qualité d'un projet d'accueil mis en place.

Activités visées

Il (elle) assure la direction générale d'un établissement en lien avec un projet d'établissement défini,

Il (elle) encadre et manage les ressources humaines et les équipes intervenant au sein de l'établissement

Il (elle) assure la gestion économique et financière des établissements en lien avec les cadrages budgétaires définis

Il (elle) contrôle la mise en place des projets d'établissements, la qualité des locaux, la qualité des prestations proposées

Il (elle) contrôle le respect des cadres réglementaires et des orientations des autorités de santé

Il (elle) gère les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés d'établissements

Il (elle) pilote les actions de communication et de promotion de l'établissement dont il a la responsabilité

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



Compétences attestées

- Diriger un établissement gérontologique spécialisé dans l'hébergement et la prise en charge de personnes âgées et dépendantes ou un service de soins à domicile
- Établir et assurer la mise en œuvre d'un projet d'établissement en respectant les orientations définies et les réglementations applicables
- Piloter les stratégies marketings, promotionnelles, commerciales et de communication d'établissements gérontologiques
- Gérer les ressources humaines, assurer la gestion administrative, économique et financière en lien avec des objectifs budgétaires,
- Contrôler et piloter la qualité des services et des prestations proposées, la satisfaction des patients et de leur entourage,
- Gérer les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés impliqués dans la gestion d'établissements gérontologiques
- Promouvoir un établissement gérontologique ou un service de soins à domicile au sein de territoires

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation utilisées dans le cadre de la certification sont les suivantes : Des mises en situations qui visent à positionner et projeter les candidats dans des situations qu'ils/elles auront à gérer dans le cadre de leurs activités futures. Les mises en situations sont les suivantes :

Mises en situations professionnelles

Élaboration d'un projet d'établissement pour un établissement gérontologique et/ou un service de soins à domicile,

Analyse de la gestion administrative et financière d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile,

Élaboration et présentation d'une stratégie marketing et de communication pour un établissement gérontologique

Analyse d'une politique de gestion des ressources humaines d'un établissement gérontologique,

Mémoire professionnel

Rédaction d'un mémoire de recherche sur les enjeux et les problématiques du pilotage de la qualité au sein d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence

L'intégralité des blocs est à valider afin de pouvoir prétendre à la certification. Les évaluations sont à réaliser, à présenter et à valider en amont de la présentation des dossiers des candidats au jury de délivrance de la certification.

La certification n'intègre pas de blocs optionnels ni d'évaluations complémentaires.

Intitulé du bloc : Management général de structures, pilotage et mise en œuvre de projets d'établissements gérontologiques

Liste de compétences

Préconiser des orientations stratégiques pour le développement de structures gérontologiques à partir d'analyses de situations, d'études d'évolutions du secteur gérontologique et de directives de directions

Etablir une cartographie des moyens humains et techniques, évaluer la qualité des infrastructures, les niveaux d'équipements pour analyser des problématiques de structures et établir des rapports

Rechercher au sein de documentations internes des données sur l'activité d'établissements gérontologiques,

Analyser des taux de remplissages en fonction des capacités d'accueil en gériatrie pour identifier des axes de développement de structures (amélioration du remplissage / besoins d'agrandissements, etc.)

Identifier des opportunités de développement d'offres et de prestations à partir d'analyses d'offre de concurrents

Définir des objectifs en termes de qualité d'accueil des résidents pour formaliser des projets de structures

Structurer des projets de soins en tenant compte des réglementations applicables, les adapter à des besoins de médicalisation, de prise en charge et de réalisation de soins pour structurer des accompagnements

Réaliser des présentations de stratégies d'établissements à des directions et des équipes en interne

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Elaboration d'un projet d'établissement pour un établissement gérontologique et/ou un service de soins à domicile

Intitulé du bloc : Direction administrative, économique, financière et logistique d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile en lien avec les partenaires publics et privés

Liste de compétences

Préparer et contrôler des dossiers de transferts de résidents dans différents établissements, contrôler le respect des procédures réglementaires (transferts, mises sous tutelles de résidents, etc.)
Superviser et contrôler des déclarations liées à des prises en charge de personnes, contrôler des déclarations réglementaires obligatoires
Mettre en place et contrôler le respect de procédures internes en lien avec l'admission, la prise en charge et le traitement de résidents et de patients
Contrôler des évolutions de réglementations, anticiper des impacts sur des exploitations et fonctionnements d'établissements
Analyser des résultats d'exploitation, analyser des niveaux de charges à partir de documents comptables,
Anticiper des évolutions de charges, établir des budgets prévisionnels d'établissements et de services en vue de les présenter à des directions
Superviser et contrôler des charges de fonctionnement et de services, identifier et anticiper des risques de dépassement de charges en lien avec des situations identifiées et/ou des projets pour construire des budgets de fonctionnement
Rechercher des possibilités de financements de projets de structures dédiées à l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées et/ou dépendantes, établir des plans de financements
Structurer des dossiers de financement de projets immobiliers, d'installations, d'achats d'équipements spécifiques en fonction des besoins de structures pour rédiger des demandes de financements

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Analyse de la gestion administrative et financière d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile

Intitulé du bloc : Promotion de services d'établissements gérontologiques et pilotage de la commercialisation de prestations de services et/ou de soins à domicile au sein de territoires

Liste de compétences

Déterminer des stratégies de communication à mettre en place pour la promotion d'établissements gérontologiques et de structures spécialisées dans les prestations de soins à domicile
Cibler des canaux et des médias pour communiquer sur des établissements gérontologiques, établir une stratégie d'utilisation du digital adaptée aux publics cibles, aux ressources en interne et aux budgets
Définir des stratégies de promotion des services et des prestations d'établissements gérontologiques, mettre en avant des différences et présenter des avantages concurrentiels d'établissements
Définir des budgets marketings, promotionnels et de communication d'établissements en relation avec des agences spécialisées, des prestataires externes
Déterminer des objectifs de remplissages d'établissements en fonction du type d'accueil et des performances économiques souhaitées
Structurer et présenter des objectifs de commercialisation de prestations et de services d'établissements gérontologiques et de soins à domicile à des équipes chargées de la promotion
Structurer, piloter et suivre des activités commerciales, contrôler des niveaux de performances de services commerciaux, utiliser des outils (CRM) de suivi des activités commerciales, manager des équipes de vente en fonction des enjeux et objectifs de structures
Programmer des actions de promotion et de commercialisation spécifiques pour garantir des atteintes d'objectifs d'activités et de remplissages d'espaces d'accueils

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Elaboration et présentation d'une stratégie marketing et de communication pour un établissement gérontologique

Intitulé du bloc : Management d'équipes d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile

Liste de compétences

Identifier des besoins de compétences au sein d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, contrôler des obligations réglementaires de présences de types de personnels
Définir des procédures de recrutements pour des postes au sein d'établissements gérontologiques et/ou de services de soins à domicile, définir des profils ciblés et diriger des entretiens de recrutements de personnels qualifiés pour des établissements gérontologiques et/ou des services de soins à domicile
Définir des organisations, structurer des procédures de fonctionnements de services, structurer des systèmes d'informations pour améliorer l'organisation d'une structure

Etablir et contrôler des plannings prévisionnels, des présences réglementaires de personnels, anticiper des risques de manques de personnels qualifiés
Sélectionner des modes de management adaptés à des tailles d'établissements, des tailles d'équipes et à des problématiques de prises en charge de types de résidents (niveau de dépendance, etc.)
Définir des critères d'évaluation des performances de collaborateurs, réaliser des entretiens annuels, formaliser des axes de progression
Etablir et valider un plan de formation, accompagner des évolutions de collaborateurs et de personnels, contrôler le respect des obligations de formations

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : Analyse d'une politique de gestion des ressources humaines d'un établissement gérontologique

Intitulé du bloc : Management d'une démarche qualité pour la prise en charge de personnes âgées au sein d'un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées ou dans le cadre de soins à domicile

Liste de compétences

Structurer des procédures d'accompagnement de famille lors d'admissions en résidences, informer et conseiller sur des clients/ des familles sur des possibilités de prises en charge de prestations
Définir des modalités d'accompagnement de familles, accompagner des familles et des résidents lors d'évolutions de types de prises en charge et/ou lors d'évolutions de situations (détérioration de l'état de santé, décès)
Structurer des suivis de résidents, mettre en place des suivis spécifiques de résidents en fonction des cas particuliers, confirmer des décisions d'évolutions de prises en charges à l'appui de critères définis
Positionner des objectifs « qualité » à partir de normes réglementaire et en lien avec un projet d'établissement, définir les niveaux de services attendus
Assurer la mise en œuvre et contrôler le respect de chartes qualité d'établissement, communiquer sur des engagements et des objectifs qualitatifs auprès des résidents, familles, partenaires
Déterminer des priorités sur des axes de progression liés à la qualité, illustrer des niveaux de qualité attendus pour des services et prestations, définir des indicateurs de contrôle et de mesure de la satisfaction
Définir des critères d'évaluation de démarches «qualité», mesurer la satisfaction des publics et clients
Analyser des résultats d'enquêtes, évaluer des progressions d'établissement, identifier des origines de mauvais résultats
Déterminer des normes et standards qualité applicables, situer des positionnements d'établissements, obtenir des labels qualité

Modalités d'évaluation

Mémoire professionnel : Rédaction d'un mémoire de recherche sur les enjeux et les problématiques du pilotage de la qualité au sein d'un établissement gérontologique ou d'un service de soins à domicile

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités

Le manager d'établissements gérontologiques exerce son activité dans :
Les secteurs public et privé : établissement pour personne âgées établissement gérontologique - établissement sanitaire (hôpital, clinique) ayant un service parallèle d'établissement gérontologique
Le secteur associatif relevant de la prise en charge des personnes âgées
Les groupes du secteur privé commercial
Les associations gestionnaires du secteur privé à but non lucratif
Les collectivités territoriales (CCAS, conseils généraux...)
Les organismes de protection sociale (mutuelles de santé...)

Type d'emplois accessibles

Manager d'établissements gérontologiques
Directeur d'une maison de retraite
Directeur d'établissements gérontologiques
Directeur de foyer-logement
Chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées
Directeur d'accueil de jour
Directeur de SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile)
Directeur de SAD (Service à domicile)

Code(s) ROME : J1502 – K1403 – K1301

Références juridiques des réglementations d'activité

Pour l'exercice de la fonction de directeur d'EHPAD dans la fonction publique hospitalière "le statut des directeurs des EHPAD relevant de la fonction publique hospitalière est fixé par le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de ce décret, le recrutement dans le corps s'effectue après réussite aux épreuves d'un concours suivi d'un cycle de formation théorique et pratique d'une durée de 24 mois organisé par l'Ecole des hautes études en santé publique (ex ENSP) puis d'un examen de fin de formation. L'obligation de formation au sein de l'EHESP s'impose également aux personnes détachées dans le corps en application notamment de l'article 8 du décret statutaire et aux personnes qui y accèdent par la voie du tour extérieur en application des dispositions des articles 11 et suivants du même décret. Les directeurs soumis aux dispositions du décret précité suivent également une formation continue tout au long de leur carrière. Ils sont tenus de suivre les formations d'adaptation à l'emploi qui sont organisées ou agréées par l'Ecole des hautes études en santé publique".

Méthodologie de prise en compte

Toute personne souhaitant exercer la fonction de Directeur d'EHPAD dans le secteur public devra satisfaire aux obligations issues de la réglementation régissant le corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

L'accès à la formation est conditionné par un entretien préalable au téléphone avec la direction de l'ANFG.

TITRE DE NIVEAU 7 : DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENTS GÉRONTOLOGIQUES

Autorité responsable de la certification : Association nationale de formation en gérontologie (ANFG)

Qualité du(es) signataire(s) de la certification : Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Objectifs et contexte de la certification

La certification de manager/euse d'établissement gérontologique s'inscrit dans un contexte où les structures d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, fragilisées et/ou dépendantes sont de plus en plus sollicitées avec l'obligation de proposer des prises en charge de qualité tout en respectant les cadres réglementaires et des contraintes budgétaires très présentes. La certification de manager/euse d'établissement gérontologique vient répondre à ce besoin du secteur en formant des professionnels afin qu'ils puissent manager et gérer tous types d'établissements, de structures, de services dédiés à l'accueil, la prise en charge de personnes âgées et/ou fragilisées. Dans un contexte où les réglementations évoluent de manière régulière, où les attentes des publics, des familles et des accompagnants sont en forte évolution, avec des structures de plus en plus soumises à des cadres et des contraintes économiques, la certification de manager/euse d'établissements gérontologiques répond à un véritable besoin du marché. La certification permet à ces établissements de disposer de professionnels spécifiquement formés pour la gestion et le management de ces structures. Pour les directeurs et les conseils d'administration de ces structures et établissements, le/la manager/euse d'établissement gérontologique offre des garanties concernant la mise en place d'un management adaptés aux attentes d'aujourd'hui avec un accompagnement des équipes afin de proposer des prestations et des services de qualité, en lien avec le projet d'établissement, tout en veillant au respect des cadres réglementaires applicables.

La certification permet aussi de disposer de professionnels formés à l'intégration de différentes approches dans le cadre des prises en charge des patients et des résidents pour maintenir leur niveau d'autonomie et des professionnels soucieux de la qualité des relations avec les familles et les aidants naturels. Dans un secteur (de l'accueil et de l'hébergement de personnes âgées) en forte croissance, le management de ces établissements constitue un véritable enjeu pour l'ensemble des équipes comme pour les résidents et leurs familles. Il représente une opportunité de développer des projets d'établissements en garantissant les équilibres entre une performance financière et la qualité d'un projet d'accueil mis en place.

Activités visées

- Il (elle) assure la direction générale d'un établissement en lien avec un projet d'établissement défini,
- Il (elle) encadre et manage les ressources humaines et les équipes intervenant au sein de l'établissement
- Il (elle) assure la gestion économique et financière des établissements en lien avec les cadrages budgétaires définis
- Il (elle) contrôle la mise en place des projets d'établissements, la qualité des locaux, la qualité des prestations proposées
- Il (elle) contrôle le respect des cadres réglementaires et des orientations des autorités de santé
- Il (elle) gère les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés d'établissements
- Il (elle) pilote les actions de communication et de promotion de l'établissement dont il a la responsabilité

Plus d'informations : 04.67.20.84.42
anfg@orange.fr - anfg34@orange.fr



Compétences attestées

- Diriger un établissement gérontologique spécialisé dans l'hébergement et la prise en charge de personnes âgées et dépendantes ou un service de soins à domicile
- Etablir et assurer la mise en œuvre d'un projet d'établissement en respectant les orientations définies et les réglementations applicables
- Piloter les stratégies marketings, promotionnelles, commerciales et de communication d'établissements gérontologiques
- Gérer les ressources humaines, assurer la gestion administrative, économique et financière en lien avec des objectifs budgétaires,
- Contrôler et piloter la qualité des services et des prestations proposées, la satisfaction des patients et de leur entourage,
- Gérer les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés impliqués dans la gestion d'établissements gérontologiques
- Promouvoir un établissement gérontologique ou un service de soins à domicile au sein de territoires

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités

Le manager d'établissements gérontologiques exerce son activité dans :

Les secteurs public et privé : établissement pour personne âgées établissement gérontologique - établissement sanitaire (hôpital, clinique) ayant un service parallèle d'établissement gérontologique

Le secteur associatif relevant de la prise en charge des personnes âgées

Les groupes du secteur privé commercial

Les associations gestionnaires du secteur privé à but non lucratif

Les collectivités territoriales (CCAS, conseils généraux...)

Les organismes de protection sociale (mutuelles de santé...)

Type d'emplois accessibles

Manager d'établissements gérontologiques

Directeur d'une maison de retraite

Directeur d'établissements gérontologiques

Directeur de foyer-logement

Chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées

Directeur d'accueil de jour

Directeur de SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile)

Directeur de SAD (Service à domicile)

Code(s) ROME : J1502 – K1403 – K1301

Références juridiques des réglementations d'activité

Pour l'exercice de la fonction de directeur d'EHPAD dans la fonction publique hospitalière "le statut des directeurs des EHPAD relevant de la fonction publique hospitalière est fixé par le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de ce décret, le recrutement dans le corps s'effectue après réussite aux épreuves d'un concours suivi d'un cycle de formation théorique et pratique d'une durée de 24 mois organisé par l'Ecole des hautes études en santé publique (ex ENSP) puis d'un examen de fin de formation. L'obligation de formation au sein de l'EHESP s'impose également aux personnes détachées dans le corps en application notamment de l'article 8 du décret statutaire et aux personnes qui y accèdent par la voie du tour extérieur en application des dispositions des articles 11 et suivants du même décret. Les directeurs soumis aux dispositions du décret précité suivent également une formation continue tout au long de leur carrière. Ils sont tenus de suivre les formations d'adaptation à l'emploi qui sont organisées ou agréées par l'Ecole des hautes études en santé publique".

Méthodologie de prise en compte

Toute personne souhaitant exercer la fonction de Directeur d'EHPAD dans le secteur public devra satisfaire aux obligations issues de la réglementation régissant le corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière.